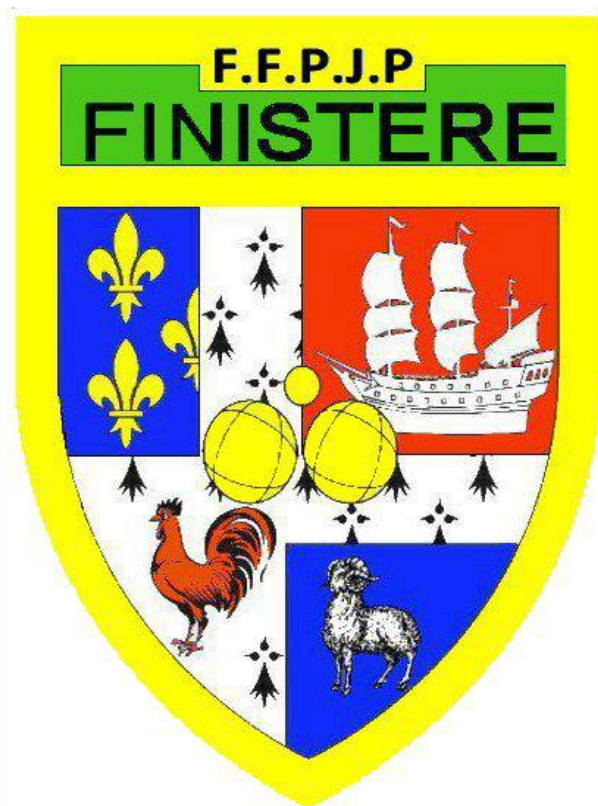


71^{ème} Congrès Départemental

Compte-rendu



BOHARS
16 NOVEMBRE 2024

SOCIETES PRESENTES

**AUDIERNE – BAIE DU KERNIC - BANNALEC-- BENODET - BOHARS –
CHATEAUNEUF DU FAOU- CLEDER - COATAUDON – COATELAN -
COMBRIT – DOURIC AR ZIN – ELLIANT- ERGUE GABERIC – FOUESNANT –
GOUESNOU – GUILERS – GUIPAVAS - HUELGOAT – KERHORRE
PETANQUE- KERSAINT PLABENNEC – KERLOUAN – LA ROCHE MAURICE
– LANDERNEAU – LANDIVISIAU– LANMEUR – LANNILIS- LAZ -LE FAOU-
HANVEC - LE FOLGOET – LE POHER - LESNEVEN – LOC MARIA -
LOCTUDY - P.C.LEONARD–MESPAUL- MOËLAN- **MOULIN BLANC** – PEN
AR CREACH-PETANQUE CARHAISIENNE – PONT CROIX -PLABENNEC –
PLOMELIN– PLONEIS- PLOUARZEL – PLOUDALMEZEAU – PLOUDANIEL-
PLOUGASNOU – PLOUGASTEL DAOULAS– PLOUIGNEAU– PLOUMOGUER
PLOUNEOUR MENEZ – PLOUNEVENTER – PLOURIN LES MORLAIX –
PLOUVORN – PLUGUFFAN- P.O.C.QUIMPER – PONT AVEN – PONT DE
BUIS– PONT L’ABBE - PORTSALL– QUIMPERLE – SAINT FREGANT —
SAINT MARTINOISE – SAINT RENAN – SAINT THEGONNEC - TREBOUL-
DOUARNENEZ - TREMEVEN .**

PARTICULARITES

Absence des clubs de : néant.

Arrêt du club Du Moulin-Blanc (Brest).

En 2025, 66 sociétés seront affiliées au Comité Départemental 29.

Ouverture de la séance par le Président du C.D.

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs Finistériens, bonjour et bienvenue à BOHARS pour ce 71^{ème} congrès Départemental.

Merci à tous de votre présence, qui clôture cette saison et permet de préparer au mieux la nouvelle saison 2025.

Cette année nous déplorons l'arrêt définitif du club du MOULIN BLANC à BREST et pour une fois, pas de nouveau club.

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert ce 71^{ème} congrès Départemental. Je vous rappelle que seuls les délégués ayant émargé et portant le badge sont autorisés à prendre la parole et à voter. Pour la bonne tenue de ce congrès, je vous demande de couper votre téléphone ou le mettre au moins en mode vibreur.

Je remercie, Monsieur Claude MENGUY Président du club de BOHARS ainsi que son équipe qui avec l'aide de la municipalité, a mis sur pied ce congrès Départemental.

Merci à la ville de BOHARS de nous accueillir dans cette espace culturel ROZ VALAN.

Allocution du Président du club organisateur : Claude MENGUY.

Merci à la Mairie de Bohars de nous avoir permis d'organiser le congrès ici. Merci au personnel technique pour leur aide à l'installation du lieu. Et surtout un grand merci aux bénévoles du club de Bohars qui sont là aujourd'hui.

Parole au Maire de BOHARS : Armel GOURVIL.

Bienvenue à Bohars, dans cet amphithéâtre de 300 places. Cela fait plaisir de voir un auditoire qui ne soit pas clairsemé. Le monde de la pétanque est en plein essor. Mon père qui est aussi un joueur de pétanque me dit souvent combien la pétanque est un outil de sociabilisation. Je constate aussi avec plaisir que la pétanque est un sport de plus en plus féminin.

Merci, donc à tous d'être ici, dans des conditions qui je l'espère sont correctes.

Bon congrès à Bohars.

Adjoint aux sports

Nous sommes heureux d'accueillir les membres du comité départemental finistérien de pétanque ainsi que les représentants du comité régional et les représentants des clubs finistériens.

Cette année 2024 a été l'année des jeux olympiques en France et grâce à eux beaucoup de clubs sportifs voient leurs effectifs augmenter. C'est le cas aussi pour la pétanque dont le nombre de licenciés a augmenté de plus de 1 000 depuis 2021.

Le respect et le fairplay sont les valeurs principales de la pétanque. Je vous félicite tous car c'est grâce à votre engagement que ces valeurs sont respectées.

Encore bravo et bonne journée.

Approbation du compte rendu du Congrès 2024

Vous avez tous reçu le compte rendu du 70^{ème} Congrès Départemental 2023 organisé à CARHAIX, que vous avez certainement du lire avec attention, avez-vous des remarques à formuler ?

Aucune observation..., je vous demanderais donc d'approuver ce compte rendu par un vote à main levée.

Le compte rendu du 70^{ème} congrès Départemental 2024 est donc approuvé à l'unanimité.

Allocution du président du comité Départemental

Avant d'entamer l'ordre du jour de ce congrès départemental, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés, parents et amis.

Je vous demande donc d'observer un instant de recueillement.

Merci.

Je remercie de leurs présences, Messieurs Jean Noël VENON président de la région BRETAGNE et Philippe STEPHANT élu Fédéral, j'excuse Thomas GOURLAY retenu par d'autres occupations.

Merci à Monsieur GOURVIL Armel Maire de la ville de BOHARS et Monsieur L'HOSTIS Adjoint aux sports de nous mettre à disposition cette salle Roz - Valan et merci de votre présence.

Ce congrès clôture cette saison 2024 mais également le mandat pour lequel vous nous avez élus en visio conférence du à la pandémie d'un satané virus, rien de tel que de se retrouver en présentiel et échanger et débattre directement.

Si le début du mandat a été très perturbé par la pandémie qui nous a fait perdre bon nombre de licenciés dans toutes les catégories et particulièrement au niveau des jeunes et des écoles de pétanque, nous retrouvons depuis deux saisons le sourire avec un effectif en net progression, un effort reste encore à faire au niveau des jeunes.

Durant le mandat nous avons essayé d'adapter les horaires des championnats pour le bien de tous, afin de finir à des horaires corrects pour tous, merci aux organisateurs des championnats départementaux et régionaux de leur organisation. Un petit rappel les championnats sont organisés sous la responsabilité du CD 29 avec la présence d'une à deux personnes du club organisateur à nos côtés et toute la journée.

Sur tous les championnats nous avons, comme nous l'autorise la Fédération effectué des contrôles d'alcoolémie aléatoires, 2 contrôles positifs cette saison, nous continuerons bien évidemment sur cette voie.

A l'heure où plusieurs clubs se plaignent des participations en baisse dans les compétitions départementales, je ne suis pas convaincu que l'augmentation des tarifs buvettes ou l'augmentation des mises fera revenir les licenciés plus nombreux sur les terrains. Nous avons la chance dans le département de disposer de plusieurs bouledromes couverts mais il ne faudrait pas que ces derniers deviennent des concurrents directs pour les compétitions officielles en étant ouverts tous les jours, pour des entraînements voir même des compétitions.

Depuis plusieurs années la quasi-totalité de nos échanges d'informations se font par mail, plusieurs d'entre vous ont des boîtes mail au nom de leur club, ce qui n'est pas un reproche, il serait souhaitable néanmoins que ces mail soit signés pour que l'on puisse connaître notre interlocuteur.

Au sein de vos clubs, lorsque vous consultez et demandez à vos licenciés un délai de réponse, vous appréciez très certainement que ces derniers soient réactifs dans leurs réponses pourquoi ne l'êtes-vous pas lorsque le CD vous demande la même chose ? Nous avons les

mêmes statuts que vous : « BENEVOLE ». Vous n'ignorez pas que les trois semaines avant le congrès sont particulièrement chargées pour les membres du comité directeur et ce n'est pas en relançant les clubs par mail ou téléphone que les dossiers se mettent en place. A la date du 5 novembre date pour recevoir les documents, il nous manquait une dizaine de clubs, ne nous obligez pas un jour à instituer des amendes pour les retardataires, comme fait la Fédération avec les comités départementaux.

Vous connaissez dès aujourd'hui la date du congrès 2025

Le site internet est maintenant bien en place et les licenciés connaissent les différentes rubriques et suivent régulièrement l'évolution des résultats et surtout les championnats en directs départementaux et régionaux. Nous allons cette année nous couvrir en prenant avec notre prestataire une assurance sauvegarde pour éviter tous types de piratage.

Le calendrier papier a vécu il n'était plus rentable pour nous de continuer à l'imprimer depuis l'augmentation des matières premières ces dernières années, (papier, encre,..), le calendrier sera maintenant sur le site internet.

Merci à Gaël pour la bonne gestion du site.

Depuis maintenant plus d'une dizaine années le logiciel « Gestion Concours » est en service et sert de support à l'organisation de tous nos concours et championnats, diverses formations ont eu lieu dans les différents secteurs voire par clubs, il paraît surprenant de ne pas recevoir les fichiers concours dans la bonne version, nous ne pouvons classer que les informations que l'on reçoit, ces remarques sont également valables pour le fichier Excel pour le contrôle des licences en championnats par équipes.

Les membres du CD 29 ont toujours été disponible pour assurer ces formations il faut bien évidemment en faire la demande.

Nous avons reçu pour le dernier conseil élargi d'octobre et pour ce congrès plusieurs questions diverses, concernant la modification de l'organisation des différents championnats par équipes et des règlements intérieurs. Toutes ces demandes seront mises en place et appliquées par la nouvelle équipe et préparées par la nouvelle commission sportive pour la saison 2026.

L'application du règlement des tenues est en nette amélioration, petit rappel : il n'existe pas un règlement par club mais un seul, celui de la fédération, l'application du règlement sur le bas des tenues semble encore difficile pour certains.

Les championnats de France sont le point le plus important de nos dépenses, nous nous efforçons de trouver les meilleures conditions de déplacement pour tous, joueurs, joueuses et délégués ce n'est pas simple. L'aéroport de Brest n'est plus desservi comme il l'était il y a quelques années. La route reste malheureusement le seul moyen de transport.

Même si tout s'est bien passé avec les diverses délégations, les résultats peuvent être qualifiés de moyens, il est vrai qu'il est plus difficile de se qualifier pour le deuxième jour en ¼ de finale. Les licenciés et licenciées qualifiés représentent le comité et leur club, il est anormal de voir certains ou certaines lâcher les chevaux dès le vendredi soir veille de championnat.

Une mention particulière à toute la délégation des championnats jeunes, le plus long déplacement 1 jour 1/2 de transport, Bravo à Denise LE GUEN et Dany PERROT pour avoir assurée la logistique bien aidé par les délégués d'équipes et bravo à tous les jeunes également pour leur comportement.

Cette saison deux nationaux ont été organisés au sein du département

Les 8 & 9 juin, le deuxième national tripléte de PLOUDALMEZEAU avec un très beau succès sportifs et un nombreux public, bravo pour cette belle manifestation.

Le 29 juin le national jeunes de PLOMELIN qui arrête après plusieurs années faute très certainement à une faible participation, bravo pour vos efforts en faveur des jeunes.

Au début de mon intervention je me félicitais du regain de licenciés, nous n'avons jamais été si haut, mais nous constatons que la catégorie la plus importante est celle des vétérans. 2024 étant une année olympique synonyme de renouvellement de tous les mandats dans les différentes entités, nous ne voyons pas beaucoup de jeunes prendre la relève, cela est inquiétant, mais général à tous les sports malheureusement.

Dans quelques instants vous aurez à choisir les nouveaux administrateurs pour le comité directeur, après 22 ans de présence au CD 29 je suis candidat pour mon dernier mandat.

Je terminerai mon allocution en remerciant tous les intervenants club, arbitres, responsables des secteurs, licenciés et bénévoles pour la bonne tenue et comportement lors des compétitions qui se sont déroulées sans incidents majeurs. Notre département reste un département où on peut toujours pratiquer la pétanque dans un très bon esprit, sans trop d'incivilités.

Un dernier mot pour remercier très sincèrement tous les membres du CD 29 qui travaillent sans relâche pour préparer la saison de la meilleure des façons, merci à vous Mesdames, Messieurs, ainsi qu'aux membres extérieurs qui interviennent au sein des commissions. Je souhaite une bonne retraite sportive à Patrice et Corinne qui souhaitent prendre du recul avec la fonction de dirigeant.

Merci à tous pour votre engagement bénévole au sein du Comité directeur

Merci de votre attention et bonne fin de congrès

Rapport moral et d'activité par le secrétaire général

Mr Gaël PARC

«...Bonjour à toutes et tous...

C'est donc par ce congrès que va s'achever notre mandature ;elle avait commencé souvenez-vous par un congrès et une élection en visioconférence avec l'aide de la secrétaire de la FFPJP.

Tous les présents se souviennent de « Tu as le Bonjour de La Roche »

Durant ces 4 années, le public Finistérien aura pu tous les ans voir et même se confronter à l'élite de notre discipline avec tonnerre de carreau à Penfeld, le national de Ploudalmézeau, le championnat de France à Quimper et dernièrement le Régional de Plomelin et bonne nouvelle ils reviendront en 2025 avec le retour du national de Kerlouan en Aout. Le public verra n'en doutons pas encore de belles parties. Merci à tous ces bénévoles d'œuvrer pour notre sport.

Pour ce rapport je ne m'étendrai pas sur les chiffres, vous les avez dans vos dossiers et vous avez pu les lire dans le compte rendu du conseil départemental d'Octobre. Les responsables des diverses commissions vous donneront d'autres détails dans leur rapport.

Cette année les documents pour ce congrès devaient nous être transmis pour le 05 novembre, encore beaucoup trop de dossiers incomplets, documents ou chèques manquant, il serait dommage pour tout le monde de suivre le modèle fédéral qui a mis en place une amende pour chaque retard de dossier. Certains autres par contre arrivent à nous transmettre les documents avant le 5 novembre en faisant leur assemblée le 9. Bizarre.

Au niveau effectif :

Ces derniers, que vous avez reçu avec le compte rendu du conseil départemental d'octobre, et que vous retrouvez dans vos dossiers aujourd'hui sont positifs avec une augmentation de 249 licenciés dont 21 jeunes. Seuls les benjamins restent en retrait puisque 47 avant C.O.V.I.D. et seulement 25 en 2024. Du travail en perspective pour la future commission jeunes avec les écoles de pétanque.

Au niveau des championnats :

Bonne participation aux qualificatifs secteur, avec 311 participantes pour le 1^{er} individuel féminin, cela fait une moyenne de 60 joueuses par secteur. Les championnats mixtes sont également en forte évolution avec +60 participations en doublette pour 548 équipes et + 90 en tripléte pour 412 équipes.

Les championnats départementaux se sont bien déroulés dans l'ensemble, un seul petit bémol sur l'heure de l'individuel jeunes.

Très bonne organisation du club de Cléder sur quatre jours des championnats Régionaux.

20 équipes Finistérienne nous ont représenté aux championnats de France, les résultats sont dans vos dossiers.

Autre point positif sur les résultats 2024 :

Le titre de Champion de Bretagne CRC Juniors de Kerhuon qui ont participé a la finale CNC .
Pour les CRC et CDC je laisserai Patrice les commenter.

Un point négatif contre la commission des Régionaux en Bretagne, puisque sur les 4 départements, seul 2 clubs du Finistère sont lésés en 2025, le club de Bannalec qui souhaitait changer de date pour ne pas être la veille d'une journée de C.R.C. et le club de Landerneau qui souhaitait créer un régional tripléte sur 2 jours. Malheureusement plus de date pour eux. Une remise à plat des régionaux avec une réunion de tous les organisateurs mi-juin 2025 a la sortie du calendrier National a été demandée au C.R.B. par le CD.29.

La saison 2025, commencera dès demain pour les nouveaux élus du C.D.29 avec encore des nouveautés et des changements à venir. Le 1^{er} pour les élections Fédérales où les présidents de clubs auront le droit de vote avec 50% des voix. Les comités ayant les 50 autres%. Philippe vous en parlera tout à l'heure sans doute. Sans vous orienter, sur une liste nous retrouvons 4 bretons et la tête de liste est un ancien Finistérien.

Je terminerai ce compte rendu en rappelant aux responsables de secteurs que l'élaboration du calendrier doit se faire le week-end prochain avec un retour au comité pour le 1^{er} Décembre. Nous vous transmettrons mardi les nouveaux supports informatiques compatibles avec le site internet. Je compte sur vous pour respecter la mise en page.

Je remercie Lucien de son aide pour le travail administratif ainsi que les membres du comité, les responsables de secteurs, les arbitres ,les éducateurs et vous tous dirigeants qui œuvrez tout au long de l'année dans vos clubs et sur les terrains.

Merci et bonne fin de congrès ...»

Compte rendu de la commission sportive

Mr Patrice NEDELEC

Bonjour à toutes et tous,

bonnes participations sur les qualificatifs secteur et les championnats départementaux qui ont vu la participation de 8699 joueurs et joueuses contre 5640 en 2023, aucune remarque particulière sur les qualificatifs secteurs hormis les qualifications d'équipes en tripléte sur des tours blancs.

Bonne organisation des clubs qui avaient en charge l'organisation des championnats

départementaux ou des championnats régionaux. Félicitations à toutes les équipes qualifiées pour les différents Championnats de France avec hélas peu de résultats probants.

Bonne participation sur les compétitions de début de saison ou de fin de saison en salle sinon les participations d'après l'été ne sont pas très élevées. Dommage également que certains secteurs n'organisent aucune compétition réservée aux féminines.

Nette amélioration sur les envois des fichiers GCZ des compétitions sur la boîte mail du comité il ne reste plus qu'un ou deux clubs qui ne gèrent toujours pas l'envoi des fichiers GCZ par mail.

Je ne reviendrai pas sur les concours qui ne sont pas saisis sur Geslico, il vous suffira de relire les comptes rendus de congrès des années précédentes.

Nous avons eu écho que certains clubs n'appliquaient pas le barème des prix mis en place par le comité nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation d'appliquer ce barème et qu'en cas de réclamation vous serez obligé de donner les prix.

Merci pour votre écoute, je souhaite un bon travail à la nouvelle commission sportive qui sera mise en place après les élections.

CHAMPIONNAT DE CLUBS :

Légère progression sur les inscriptions en Championnat vétérans ainsi qu'en Championnat Open et petite diminution en Championnat féminin dû sans doute au passage de 4 à 6 féminines par équipe cette saison.

Toujours quelques clubs qui n'utilisent pas la feuille de vérification de licences et de résultats dommage car cela facilite beaucoup le travail de la personne qui saisit les résultats.

Je ne reviendrai pas sur les résultats ils sont dans votre chemise.

Merci aux personnes qui ont aidées à la saisie des résultats et à l'élaboration du calendrier.

Je vous souhaite une bonne saison sportive 2025.

Comptes rendus des chefs des secteurs

(1) Secteur 1 : Mme LE BOT LAURENCE

Bonjour à toutes et à tous,

de très bons résultats du secteur en cette saison 2024. Une grande fierté pour ce

secteur. Les qualifiés pour les divers championnats de France :

en féminines: Anais Ogor, Laeticia L'Hostis et Lydia Kerlogot du club de Kerhorre

Pétanque. En mixte :

finalistes Sylvie Corre et Gilles Sorroca du club de Ploudalmézeau .

En tête à tête: Mickael Mazé.

En doublettes: finalistes Marco et Angelo Dechatre.

Au Finistère: Philippe Larderet et Jean Marc Morvan de Kerhuon.

En Doublette Mixte: Virginie Lespagnol et Maxime Feat de Kerhorre Pétanque.

En Triplette mixte: Virginie Lespagnol, Maxime Feat et Philippe Larderet de Kerhorre

Pétanque. En Triplette Promo : Michel Léostic, Fabrice Léostic, et Tony Kerhoas .

En Triplettes Vétérans: Gilles Sorocca, Pascal Seveno et Marcel Copy de Ploudalmézeau .

En jeunes, Champion Finistère Triplette, Thomas Kerlogot, Diego Larderet, Hilario Salou de Kerhuon. En doublettes Junior, Champion du Finistère Doublette, Diego et Thomas du club de Kerhuon .

Finaliste Tête à tête Junior, Diego Larder et de Kerhuon.

Championnat par équipes Jeunes: champion de Bretagne: Entente

Kerhuon/Guipavas. Et encore de très beaux parcours pour certains, certaines tout au long de la saison .

Trophée vétérans, demi-finaliste, le club de Kerhuon contre Ploudalmézeau. Vainqueur du Trophée Vétérans, club de Ploudalmézeau .

Trophée annexe, défaite de Locmaria en demi-finale.

Le club de Locmaria monte en CRC en masculin ainsi que le club de Guipavas en féminine.

Montée en CNC1 en féminin du club de Kerhuon. Et la descente des féminines du club de Gouesnou. Le club de Kerhorre Pétanque est qualifié pour le troisième tour de zone en Coupe de France .

Un grand bravo au club de Ploudalmézeau pour l'organisation de son National. Beaucoup de travail avec la récompense d'un très beau résultat et la joie de voir nos pétanqueurs/pétanqueuses y être présents .

Certains clubs organisateurs de championnat ont rencontrés de gros soucis pour la tenue de la table de marque, par contre une très bonne organisation pour d'autres. La météo n'ayant pas été en notre faveur cette année . Je les en remercie .

Nous constatons un manque de participations aux différents concours cette année qui pour certains deviennent démotivants et se terminent souvent en 4 parties .

Pour la saison 2025, 15 clubs dans le secteur 1 car mise en sommeil du club du Moulin Blanc.

Je tiens à féliciter le travail des clubs du secteur 1 pour la saison 2024 ainsi que les membres du bureau du secteur pour leur soutien cette saison .

N'oublions pas non plus le travail des autres secteurs, les bénévoles des clubs qui nous reçoivent pour diverses manifestations .

N'oublions pas les membres du comité qui oeuvrent toute l'année, ce sont des bénévoles, sans aucune rémunération, que le plaisir de faire vivre cette activité sportive . Sans toutes ces

équipes, ne l'oubliez pas vous ne pourriez la pratiquer. Elles sont souvent dans l'ombre des projecteurs. Un grand bravo à vous tous .

La réunion d'élaboration de calendrier 2025 pour le secteur aura lieu le jeudi 21 novembre à 18h00 à St-Renan .

Je vous remercie de m'avoir écoutée, bonne fin de congrès à vous toutes et tous.

(2) Secteur 2 : Monsieur Gilles SIMON

Bonjour à toutes et à tous,

je ne peux que me réjouir des excellents résultats obtenus par des joueurs du secteur 2 tout au long de cette saison. Beaucoup de qualifications aux divers championnats de France et également plusieurs places de finalistes ou demi finalistes lors des championnats départementaux et régionaux.

En 2024, le secteur 2 était représenté au championnat de France individuel féminin par Annie Jaffré (PlounéourMénez), au tripléte mixte par Michel Paul, Christine et Bertrand Le Borgne (Landivisiau) et au tripléte masculin par Kylian Jeangeorges, Dylan et Frédéric Nicol (Plouigneau).

Excellents résultats des jeunes avec 10 joueurs du secteur qualifiés sur les 5 triplétes finistéennes engagées au championnat de France à Pontarlier.

Bravo à PlounéourMénez avec une tripléte cadet Lenny Larvor, Wesley Caplot et Nathan Braouezec et un junior Elvyn Nicolas. Félicitations à Landivisiau et sa tripléte minime Keriann Bleunven, Emrys Levasseur et Lucien Dargent et son junior Corentin Cadiou et aux deux juniors de Plouigneau Tina Nicol et Valentin Moucholi. Mais aussi bravo aux éducateurs de ces clubs.

Félicitations au club de Plounéour Ménez toujours en course en Coupe de France des clubs. Bonne continuation à eux pour le troisième tour de zone.

Bons résultats également de Landivisiau qui accède à la Crc1 et Plounéour Ménez 2 qui monte en Crc2.

En 2024, nous avons du changer l'organisation du qualificatif secteur en tête à tête masculin en raison du grand nombre de joueurs inscrits (232). Cette compétition très bien organisée par le club de Saint Pol de Léon en utilisant un terrain par poules s'est terminée à 19 heures sans problèmes particuliers.

Les autres qualificatifs se sont également bien déroulés avec une nette amélioration sur le respect du port de la tenue.

Dans les concours officiels et plus particulièrement en début de saison, plusieurs licenciés viennent à la table de marque sans leur licence et ce pour différentes raisons.

Les dirigeants de clubs qui appliquent la règle fédérale en cas d'absence de licence (forfait de 10 euros et permission de jouer en cas de présence du joueur dans la base des licenciés) se font bien souvent malmenés et même traités de racketteurs. C'est inadmissible.

Les dix euros pour non présentation de licences sont reversés au Comité Départemental par les clubs organisateurs. Cette somme est attribuée au fonctionnement de la commission jeune.

Tous les qualificatifs secteur 2025 ont pu être attribués sauf le qualificatif tir de précision qui n'a pas l'air de passionner les clubs et les joueurs. Il va quand même bien falloir trouver une solution.

Je regrette le manque de participations des joueurs aux concours officiels, en particulier après l'été.

J'encourage les clubs à faire un effort envers les jeunes, je suis certains qu'il y a dans nos communes plusieurs jeunes qui aiment la pétanque et qui bien encadrés, feraient de bons joueurs.

Il en va de l'avenir de notre discipline.

L'Assemblée Générale de l'Association Pétanque Secteur 2 s'est tenue le dimanche 27 octobre à LocEguiner Saint Thégonnec dans une ambiance très constructive.

Le Bureau de l'Association reste inchangé à savoir : trésorière Martine Kervarrec, responsable de l'arbitrage Michel Quillévére et responsable de secteur Gilles Simon. Je remercie mes adjoints.

Merci également aux membres du Comité pour l'immense travail réalisé tout au long de cette longue saison.

La réunion d'élaboration du calendrier 2025 se tiendra le dimanche 24 novembre à Plounéour Ménez à 9 heures.

Merci de votre attention.

(3) **Secteur 3** : Mme PARC Nadine

Bonjour,

Le secteur 3 est composé de 13 clubs avec 879 licenciés dont 89 jeunes , 10 clubs possèdent un arbitre, ce qui leur permet d'organiser des qualificatifs secteurs , qualificatifs qui sont en augmentation tous les ans , ce qui amènera les clubs à organiser ces compétitions plus souvent .

Ceux-ci se sont bien passés et je remercie les clubs organisateurs de leur bonne tenue.

Les départementaux organisés par les clubs de Ploudaniel et la Baie du Kernic se sont bien déroulés également , et je les en remercie .

A Cléder , les divers championnats régionaux , sur 4 jours , a été une belle organisation , des journées fatigantes pour les bénévoles tout de même .

Le Régional de Lesneven a attiré un bon nombre de licenciés mais moins que les autres années . Un autre Régional aurait pu voir le jour dans notre secteur , le Régional de Landerneau . Le club a dû abandonner son projet faute de dates disponibles

Je voudrais féliciter Titouan Emily pour son titre de champion Régional au tir de précision ce qui lui a valu de participer au Championnat de France à Pontarlier .

En coupe du Finistère 3 clubs du secteur ont participé aux demies et finales à Landerneau . Il s'agit des clubs de Landerneau , Cléder et Le Faou Hanvec . Vainqueur de la compétition Landerneau , 2^{ème} Le Faou Hanvec et 3^{ème} Cléder . Félicitations.

En trophée vétérans B , 2 clubs du secteur ont également participé aux demies et finales à Coataudon . La victoire est revenue au club de Landerneau et la 2^{ème} place pour Lesneven.

Comme vous le savez tous le National de Kerlouan est relancé le week end du 22,23 et 24 Aout 2025 . Nous avons organisé diverses manifestations (concours de pétanque et lotos) afin de trouver le financement nécessaire à l'organisation de celui-ci . Le bureau du National remercie les clubs de Cléder , Landerneau et Lesneven pour le prêt de leur salle pour les différents concours . Si vous connaissez ou si vous voulez être sponsors du National , faites nous le savoir . Nous aurons besoin de bénévoles et ferons appel à vous quand le moment sera venu , j'espère que vous répondrez présents .

Après dix années passées en tant que responsable du secteur 3 , je n'ai pas souhaité renouveler mon mandat . Je tiens à remercier les clubs du secteur 3 , les joueurs , les bénévoles et tous ceux qui ont contribué au dynamisme de notre secteur . Le changement fait partie de la vie et il faut savoir laisser sa place , je suis confiante que mon successeur continuera sur cette lancée en apportant une nouvelle vision sur l'organisation du secteur . Je sais que les clubs du secteur seront là pour l'aider si besoin . Je remercie Dominique Cozian et Jo Castel pour leur aide et leur travail au sein du secteur . Je vous souhaite à tous une bonne continuation . L'assemblée du secteur 3 et l'élaboration des calendriers auront lieu à la salle des associations à Cléder à 18h le samedi 23 Novembre

(4) **Secteur 4** : Mr Jean Baptiste JACOLOT

Bonjour à tous,

Tout d'abord je remercie les membres du bureau du secteur 4 et les divers dirigeants des clubs pour le travail accompli au cours de ces dernières années. Si tout n'a pas été parfait, nous avons fait chacun de notre mieux pour le bien de tous.

Félicitations aux cinq nouveaux arbitres qui ont passé leur examen cette année et qui sont confirmés pour 2025 par la commission d'arbitrage. Il nous en manque encore, certains clubs en sont dépourvus et l'âge ou la condition physique de certains laisse envisager un arrêt prochain de leur fonction.

Les championnats de secteur se sont bien déroulés avec toujours ce même problème de qualifiés sur des tours blancs, ce qui ne plaît pas.

Concernant les championnats départementaux, félicitations au club de Douarnenez qui est le seul qui obtient des résultats avec une victoire en DF (Émilie Nicolas et Chantal Rochard), deux finales : TM (Claudine et

Salvatore Manuella avec Olivier Vigouroux) et en TV (Bernard Parfait, Antoine Guillou et Thierry Bouch) et également une ½ en ISF (Émilie Nicolas).

Au niveau des coupes, les résultats sont décevants, aucun qualifié cette année au premier tour de zone et un seul en ¼ du Finistère. En trophée vétéran, aucun club dans les deux carrés finaux.

Au niveau des championnats des clubs, félicitations au club de Fouesnant pour son accession à la CRC2.

Par contre, descente de Douarnenez, en CNC2F et en CRC vétéran.

Bravo aux clubs du secteur pour l'organisation des championnats départementaux, Fouesnant pour le tripléte vétéran, Douarnenez pour le tripléte mixte et Pont de Buis pour le tête à tête jeunes, sans oublier Plomelin pour la réception de la finale du Trophée vétéran.

Très belle réussite pour le régional de Plomelin avec la présence de Philippe Quintais et de nombreux joueurs de grande valeur.

Félicitations à l'école de pétanque de Plomelin et aux bénévoles du club pour le clap de fin du national jeunes OPEN BREIZH dont c'était la septième et dernière édition. Vraiment dommage car c'était une très belle compétition avec la découverte de vrais talents, bretons et issus de tout le grand ouest, qui malheureusement s'éteint par manque de jeunes pousses au sein du club et dans le secteur.

En effet, énorme déception au niveau des jeunes pour le secteur 4, un exemple : sur 93 doublettes mixages au championnat départemental à Quimperlé, une seule équipe représentée toutes catégories confondues ! Je préfère donc ne pas évoquer les championnats jeunes. Il y a un gros travail des clubs à faire en ce domaine.

On note cette année une participation plus importante dans tous les concours, que ce soit en sénior (36 concours, 2332 participations pour 544 joueurs classés) ou en vétéran (22 concours, 1382 participations pour 324 joueurs classés). Par contre le fait qu'il n'y a pas d'arbitre dans cette dernière catégorie montre le non-respect du règlement par certains joueurs, et ce malgré plusieurs remarques répétées.

Le club de Fouesnant a porté des questions relatives aux championnats des clubs au comité départemental, je pense qu'elles seront abordées plus tard.

La réunion du secteur 4 se déroulera samedi prochain à 14h00 à Plonéis avec l'élection du futur bureau du secteur et l'élaboration du calendrier 2025.

Merci à tous et bonne fin de congrès.

(5) Secteur 5 : Mr RENEVOT Didier

Bonjour à tous,

Le secteur 5 compte 769 licenciés répartis en 12 clubs.

Tous les concours prévus dans le secteur 5, ont été organisés sauf 1 qui a dû être annulé (Laz).

Merci aux différents clubs qui ont organisés les championnats de secteur.

Félicitation à Arnaud NAOUR, Nicolas VERGOZ et Benjamin GESTIN de Douaic qui se sont qualifiés pour le championnat de France Tripléte senior (16^{ème}) ainsi que leurs camarades de club Jennyfer CAOUREN, Laureen CERBON et Nathalie VERGOZ qui se qualifient pour le championnat de France triplétes féminines.

Félicitation aussi à Gwénaëlle HUIBAN de Tréméven pour son titre de championne de Bretagne en individuel féminin ainsi que sa participation au championnat de France.

Félicitation également à Timéo FICHOU, Nolan HYVON et TERENCE LAUNAY-DANIBERT de Quimperlé qui se sont inclinés en 8^{ème} de finale du championnat de France cadets à Pontarlier.

Bravo au club de Moëlan sur Mer et de Quimperlé qui sont toujours en course et qui accèdent au 3^{ème} tour de la coupe de France.

Bravo aussi à Moëlan sur Mer, pour sa 2^{ème} place au trophée vétérans à Plomelin.

N'oublions pas non plus, Thomas GOURLAY, coach de l'équipe de France espoir féminines qui sont championnes d'Europe.

En championnat par équipes :

Bravo à Quimperlé qui monte en CNC2 ainsi qu'à Douric, champion de CRC1 mais qui perd contre Ploëren pour la montée en CNC3. Bravo également à tous les équipes qui

montent dans leurs divisions respectives.

La réunion préparatoire pour le calendrier 2025 aura lieu à la salle Ty Laouen à Bannalec, le vendredi 22 novembre à 19 heures.

Bon CONGRES A TOUS

Rapport de la commission Jeunes

Intervention du Président

Cette saison il n'y avait pas de commission jeunes vraiment mise en place, nous avons fait appel à quatre éducateurs, pour nous aider et particulièrement pour les championnats par équipes, ce qui ne fut pas simple à mettre en place, même avec les jeunes nous devons avoir de la rigueur pour respecter les engagements.

Je souhaite ardemment que cette commission se mette en place dès le début du mandat

Merci à Aurélien FLOCH, Christian KERMOAL, Adrien LARVOR et Bruno LAURENT

Je terminerai en souhaitant bonne chance à tous nos jeunes pré sélectionnés pour intégrer le centre d'entraînement Régional.

Rapport de la commission Féminines

Corinne NEDELEC

Bonjour à toutes et tous,

Je commencerai ce compte rendu par un point négatif qui me tient à cœur, en effet l'organisation de la journée de la femme n'a pu se faire faute d'un manque de club organisateur en sachant que cette journée conviviale peut potentiellement nous apporter des nouvelles adhésions.

En 2023 nous comptabilisions une participation aux différents qualificatifs France de 1264 Féminines, en 2024 cette participation est montée à 1845. Malgré cette augmentation conséquente nous remarquons une faible participation lors des compétitions non qualificatives ce qui je pense ne donne pas envie aux clubs d'organiser des concours féminins.

Bravo à toutes les féminines qui ont représenté le Finistère ou la Bretagne sur les différents Championnats de France.

Au sujet des Championnats par équipes de clubs le changement du nombre de joueuses par équipes n'a eu que peu d'impact sur les inscriptions. Félicitation à l'équipe 1 de Kerhorre pétanque pour leur accession en CNC 1.

Je terminerai en souhaitant à la nouvelle équipe du CD29 une belle réussite dans ses projets.

Bon congrès à tous.

Rapport de la commission d'Arbitrage

Mr Yvon LARREUR

Bonjour à toutes et tous,

Cette année 2025 nous apportera quelques modifications conséquentes.

Déjà, en ce qui nous concerne, il y a aura de nouvelles élections départementales, régionales et surtout fédérales.

Déjà pour cette fin d'année 2024, 15 candidats se présenteront au l'épreuve du Tronc Commun qui aura lieu à LocEguiner Saint-Thégonnec le 23 novembre 2024, accueil à 8h30, début 9h00 précises. Toutes ces personnes recevront diverses informations relatives à cet examen.

Celles qui opteront pour la filière arbitrage, se retrouveront à nouveau le 7 décembre 2024 aux mêmes horaires, même lieu.

Le passage de l'examen « d'arbitre régional » se déroulera, quant à lui, les 18 et 19 janvier 2025, à Pontivy (départ. 56), au siège régional. Le Finistère présentera cette année 2 autres candidats qui sont Christian Guernalec, secteur 5, et Téva Solinski, secteur 1.

Dans ce bref discours, je n'aborderai pas les formations au niveau secteurs car elles me sont inconnues. Pourquoi cela ? Comme annoncé au début de ce discours, il y a, à tous niveaux, des élections départementales... Et nul ne peut prévoir, en ce moment, quels seront les élus ! Déjà, il faudra que la nouvelle équipe connaisse les tenants et les aboutissants des nouveaux règlements qui nous seront transmis.

Mesdames, messieurs les arbitres, vous aurez à voter pour un collège arbitral au niveau fédéral. Vous recevrez, toutes et tous, la semaine prochaine les procédures informatiques pour cela : Vote ouvert du lundi 02 décembre 2024 à 00h01 au mercredi 04 décembre 2024 à 23h59

Il semblerait qu'il n'y ait qu'une liste unique (composée de 10 candidats)

1 ARMAND Roland 79 16/03/1962 PRESIDENT

2 Mme CHAPILLON Evelyne 49 06/12/1962 CO-PRESIDENTE

3 Mme AIGUEPERSE Laetitia 87 23/04/1976 MEMBRE

4 Mme GROSS Christine 13 20/03/1960 MEMBRE

5 Mme MALLET Lydie 2B 29/05/1978 MEMBRE

6 Mme MELIN Katy 50 02/07/1957 MEMBRE

7 M. BALDACHINO Luigi 27 08/04/1959 MEMBRE

8 M. DELAUNE Frédéric 74 28/08/1960 MEMBRE

9 M. LE BOTS Dominique 76 19/12/1961 MEMBRE

10 M. MEHOUS Jean-Marie

Dont le but est de reformuler le règlement français en le mettant en adéquation avec celui de la FIPJP et la CEP. Les responsables, de commission d'arbitrage des 4 départements bretons, auront une formation avec l'une de ces personnes à une date inconnue à ce jour.

Avant d'en terminer, je tiens à remercier Jacques Rosec, membre de la commission, ainsi que les responsables des 5 secteurs, sans qui rien ne serait possible.

Merci à vous tous pour votre écoute, et bon congrès.

Commission Vétérans

Mr Alexis FLOCHLAY

Rassemblements :

Peu de fichiers G C Z reçus au comité comme demandé en Février. Moins de participations. Obligation d'afficher le règlement a partir de 2025 avec la liste des équipes.

Compte rendu trophée vétérans 2025 :

60 équipes était inscrite pour le trophée vétérans 2 équipes ont déclarées forfait par manque de féminines

Les demi-finale et finale du trophée A ce sont déroulées à Plomelin

Les équipes qualifiées était Ploudalmezeau , Lannilis Moelan Kerhuon
en demi-finale Ploudalmezeau contre Kerhuon victoire de Ploudalmezeau
Lannilis contre Moelan victoire de Moelan
en finale Ploudalmezeau contre Moelan victoire de Ploudalmezeau
pour la 3 ème place Lannilis contre Kerhuon victoire de Kerhuon
1^{er}Ploudalmezeau 2ème Moelan 3ème Kerhuon 4 ème Lannilis

Les demi –finale du trophée B se sont déroulés à Coataudon

Les équipes qualifiées étaient Landerneau , Lesneven, Landivisiau et Locmaria

en demi-finale Landivisiau contre Lesneven victoire de Lesneven

Landerneau contre Locmaria victoire de Landerneau

En finale Lesneven contre Landerneau victoire de Landerneau

Pour la 3 ème et 4 ème place Locmaria contre Lesneven victoire de Lesneven

1^{er} Landerneau 2ème Lesneven 3ème Landivisiau 4 ème Locmaria

Commission Coupe de France et coupe du Finistère

Mme LE GUEN Denise

COUPE DE France 2024 -2025

Bonjour à tous,

Cathy, après plusieurs années à s'occuper de la coupe de France a souhaité passer le relais et j'ai accepté de prendre sa suite en espérant le faire aussi bien qu'elle.

3 clubs Finistériens étaient toujours en course pour les 32ème de finale de la coupe 2023-2024 et n'ont donc pas participé aux premiers tirages.

-PLOUIGNEAU

-QUIMPERLE

-KERHUON

Pour la coupe de France 2024-2025, 63 clubs sont inscrits. Le tirage a été effectué au CD 29 le mardi 30 janvier et diffusé sur le site.

Pour la première fois et afin d'éviter les déplacements, il a été décidé de regrouper les secteurs 1-2 et 3 dans un groupe et les secteurs 4 et 5 dans un autre groupe pour le 1^{er} tour et ensuite un tirage intégral a été effectué.

Le 1^{er} tour a été joué le 30 mars.

Nous n'avons pas reçu beaucoup de remontées concernant cette nouvelle organisation à part 1 club. On va en parler lors des questions diverses.

En deuxième tour de zone nous avons 7 clubs toujours en course. Cela s'est joué le week-end du 10 et 11 novembre Félicitations à eux et dorénavant, nous avons 4 clubs Finistériens à continuer l'aventure en 64ème. MOELAN, QUIMPERLE, PLOUNEOUR MENEZ et KERHUON. Nous les suivrons le 15 décembre.

Nous leur souhaitons beaucoup de chance pour la suite.

COUPE DU FINISTERE

63 clubs étaient engagés et il n'y a pas eu de soucis particuliers.

Les demies et finales se sont déroulées au boulodrome de LANDERNEAU le dimanche 29 septembre.

Très belle organisation et très bonne convivialité entre les 4 clubs y participant. LANDERNEAU – CLEDER- HANVEC LE FAOU et PLOUGASNOU.

En demie finale CLEDER rencontrait LANDERNEAU. Victoire de LANDERNEAU. PLOUGASNOU rencontrait LE FAOU HANVEC victoire de LE FAOU HANVEC.

En finale LANDERNEAU est vainqueur à domicile devant LE FAOU HANVEC avec de très belles parties disputées.

CLEDER s'attribue la 3^{ème} place devant PLOUGASNOU qui finit 4ème.

Félicitations à ces 4 clubs. Les coupes seront remises aujourd'hui. Merci de m'avoir écouté et bonne fin de congrès à tous.

Rapport de la Commission de Discipline.

Mme LE BIGOT Catherine

Bonjour à tous

Pour la saison 2024 nous avons eu à juger 5 dossiers en discipline. 3 dossiers ont été classés en catégorie 3, 1 dossier en catégorie 4 et un autre en catégorie 1. Les sentences vont de 6 mois ferme à 2 ans ferme plus les amendes et frais en fonction de chaque catégorie.

Pour ce qui est des absents championnats sans justificatif j'ai fait parvenir la liste des joueurs concernés, à la FFFPJP comme il est prévu depuis cette saison.

Pour votre information on retrouve les absents championnats sans justificatif médical uniquement en tête à tête en 2024 et en secteur. Pour l'année 2025, 7 joueurs sont concernés.

SECTEUR 2

GUEGUEN PHILIPPE ET BOURDEAU CHRISTOPHE DU PET CLUB LEONARD

MERRER JEAN LUC DE COATELAN

FERS JEAN MARC DU CLUB DE PLOUIGNEAU

LE BRAS JEAN MARC DE LANDIVISIAU

SECTEUR 3
LE CANN ERIC DU CLUB LE FAOU HANVEC
BUGNY PAUL DU CLUB DE CLEDER

Ces joueurs seront interdits de tout qualificatif à un Championnat de France en tête à tête pour la saison 2025. Lorsque j'ai emmené les directives à la FFPJP, la personne qui a réceptionné le mail a fait une erreur (cela peut arriver il n'y a que celui qui ne fait rien ...), il a bloqué les licences pour toutes compétitions. Dès que j'en ai été informée, j'ai ramené un mail de réclamation afin de rectifier tout cela. Ce sera fait sans tarder.

Reste sur l'année 2023 : POMME ROMUALD DU CLUB DE KERSAINT et HOSMALIN PHILIPPE DU CLUB DE KERHUON.

Ces deux joueurs sont toujours interdits de tout Championnats qualificatifs pour un France tant qu'ils n'ont pas réglés leur amende de 150€ chacun.

Pour terminer je remercie l'ensemble des membres de cette commission et leur secrétaire d'être bénévole pour la plupart depuis bien des années dans une commission qui n'est pas toujours facile. Merci de m'avoir écoutée. Bon congrès à tous

Licences et Mutations2024

Mr L'HARIDON Lucien

Mesdames et Messieurs, Bonjour.

Avant de vous faire le bilan de la saison 2024 sur les compartiments dont j'ai la responsabilité au sein du Comité, je voudrais vous dire qu'une majorité des Clubs m'avaient fait parvenir pour le 5 Novembre les documents pour le Congrès Départemental.

Malgré tout, quelques clubs n'ont pas tenu compte des remarques qui avaient été formulées lors de nos précédents Congrès.

- Assemblée Générale non faite pour le 20 Octobre, donc non réception des documents à la date du 5/11 comme demandé.
- Réception incomplète des documents, (23 clubs, sans tenir compte du modèle de publicité).
- Difficultés pour les lire lorsque ceux-ci sont établis manuellement.
- Encore trop nombreux mails adressés pour réclamer des documents absents ou incomplets, ainsi que de nombreux appels téléphoniques.
- Documents incomplets ou indéchiffrables (fiches adresses). Un mail de test sera adressé à tous les clubs courant décembre pour vérification.
- 16 clubs n'avaient fait parvenir leur publicité des partenaires ou les chèques.
- Plusieurs fiches de préparation adresses sont incomplètes ou présentent des anomalies.
- Quelques fiches comptables non signées mais réglées.
- 2 fiches comptables non réceptionnées et 3 non réglées à la date du 10/11/2024.

Je rappelle que depuis maintenant 7 ans, nous demandons à ce que toutes les A.G. des Clubs soient obligatoirement faites pour le 20 Octobre au plus tard. Certains n'ont programmé leur AG que le week-end de la toussaint, voire le week-end dernier

Comment voulez-vous faire parvenir vos documents pour le 5 Novembre comme nous vous l'avons demandé ?

Il n'y a heureusement pas que du mauvais. Comme chaque année je félicite certains bénévoles des clubs pour la très bonne qualité des documents transmis au Comité. Je ne citerai pas de noms pour éviter des jalousies.

ATTENTION

En 2024, le Congrès Départemental aura lieu le 15 Novembre à CHATEAUNEUF DU FAOU.

Nous réitérons ces instructions pour le Congrès 2025 : **Toutes les Assemblées Générales devront être réalisées pour le 20 Octobre dernier délai.** Il vous reste un an pour réserver une salle de réunion.

La totalité des documents sera à faire parvenir **pour le Mardi 4 Novembre 2025 au plus tard.**

Les inscriptions pour les Championnats par Équipes de Clubs doivent nous parvenir pour le 15 Janvier 2024(délai de rigueur) pour les CDC Vétérans et pour le 15 Avril au plus tard pour les CDC Open et Féminines.

Aucune relance ne sera faite et aucune inscription ne sera prise après ces dates.

LICENCES 2024

En 2024 :

4575 licences établies (dont 578 nouvelles licences, 412 reprises avec cartes, et 3585 renouvellements sans carte), soit 248 de plus qu'en 2023.

+ 173 Duplicatas

+ 37 Corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur état joint.

Moins de problèmes dans les bordereaux de demande : bordereaux non signés au verso (surtout en fin de saison).

Rappel : Pour réceptionner les licences au Comité le Jeudi, les demandes doivent nous être parvenues au plus tard le Lundi et traitées par le Comité le même jour. Les demandes réceptionnées et traitées le mardi ne nous parviennent que le jeudi suivant.

Photos :

Nous avons fait remonter au fur et à mesure les photos dans Geslico. Toutes les licences 2024 du CD29 sont pourvues d'une photo (plus ou moins récente) Prévoir le remplacement notamment pour les licences jeunes.

Lecteurs de Cartes :

Il n'y a plus de lecteur en stock ni chez nous ni à la Boutique Fédérale SAOS. La Fédé nous a informé qu'elle n'en commanderait plus et qu'il fallait se dépanner entre club si besoin.

L'utilisation du lecteur est obligatoire pour valider vos licences avec le logiciel de commande de licences informatisées.

Pyramide des âges

L'âge moyen des licenciés du Finistère est maintenant de 60 ans. (Celui des Hommes : 61 ans, et des Féminines : 54 ans)

Étuis Licences

Nous avons toujours un stock d'étuis rigides achetés auprès du SAOS Promotion Pétanque à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui (frais d'expédition du SAOS et vers les Clubs compris).

MUTATIONS 2024

365 mutations ont été enregistrées en 2024 :

- 326 mutations internes à 30.00€	9 780.00€
- 14 mutations internes gratuites	
- 25 mutations externes à 50.00€	1250.00€
○	
○ Total :	11 030.00€

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€)	3 220.00€	(dont 4 non réalisées en 2024)
- Mutations externes : (20.00€)	480.00€	(dont 1 non réalisée en 2024)

Reversé au C.R.B :

- Mutations externes : (10.00€)	240.00€	(dont 1 non réalisée en 2024)
---------------------------------	---------	-------------------------------

Total reversé: 3 940.00€

Reste net : 7 090.00€

Compte-rendu financier 2024.

Mr L'HARIDON Lucien

Bonjour à tous,

La saison 2024s'achève aujourd'hui et je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une bonne saison sportive 2025.

Vous avez tous, dans vos dossiers, le compte de résultat de cette saison (document de couleur **jaune**) et le budget prévisionnel pour l'année 2025 (document de couleur **verte**).

RÉSULTATS 2024 :

Toutes les charges (factures) et les produits (partenariats) des Championnats de France 2023 qui n'avaient pas été réglés lors de l'arrêté comptable du précédent exercice (18/11/2023) le sont maintenant et nous avons réintégré la totalité des charges et produits dans l'exercice 2024, ce qui engendre un bénéfice de 5 801.89 € comme nous l'avions annoncé lors du dernier congrès.

DEPENSES :

Prévisionnel : 192200.00

Réalisé : 291 264.80 dont 91 526.73 = Charges Championnats de France Quimper 2023.

Différence : **+99 064.80(plus de dépenses)**

RECETTES :

Prévisionnel : 192200.00

Réalisé : 313951.08 dont 97 328.62 = Produits Championnats de France Quimper 2023.

Différence : **+121 751.08(plus de recettes)**

BALANCE : +22 686.28(positive) dont 5 801.89 = Résultat Championnats de France Quimper.

Ce bilan positif a été engendré d'une part par le bénéfice des CHF de Quimper 2023 et par quelques rubriques que je vous détaille ci-dessous.

DEPENSES

1	Arbitrage	- 913
2	Championnats Départementaux	-600
3	Commission Sportive	+3 295
4	Congrès Départemental et Régional	+3029
5	Divers (tenues CD29 et CHF)	-1812
6	Championnats de France	+4091
7	Licences et Mutations FFPJP	+3968
8	Formation Arbitres, Educateurs, etc..	-1937
9	Achat Marchandises SAOS,CRB et Divers	+748
10	Licences et Mutations CRB	+812
11	Sport Adapté	+400
12	Réunions CD et Frais Déplacement	-2467

- 1) Moins d'achats de blousons et polos auprès la Boutique officielle SAOS et de vestes légères auprès d'Intersport.
- 2) Il s'agit des Frais de déplacements des délégués aux Championnats Départementaux.
- 3) Les aides aux déplacements des CRC 2023 ont été réglées en 2024. Celles de 2024 ont également été réglées dans cet exercice.
- 4) Nous avons réglé la totalité des frais du Congrès Régional qui se déroulait à Gouesnou. Les remboursements des CD et du CRB sont comptabilisés à « Congrès CRB » (2984€)
- 5) Moins d'achats de tenues en 2024.
- 6) Dépenses plus importantes, notamment Championnats de Jeunes à Pontarlier.
- 7) Nous avons établi 248 licences de plus qu'en 2023, et 21 mutations de plus, d'où cet écart.
- 8) Moins de formations dispensées en 2024
- 9) Plus d'achats effectués auprès de la SAOS (10 lecteurs, étuis licences et tenues arbitres)
- 10) Même commentaire qu'à la rubrique 7 (augmentation licences et mutations)
- 11) L'aide du CRB 2023 au Sport Adapté n'a été réglée qu'à fin novembre 2023 (exercice 2024).
- 12) Les frais de déplacements et de réunions ont été bien maîtrisés et en net recul.

RECETTES

1	Licences	+4030
2	Mutations	+2 030
3	Redevances Championnats et Mises	+7452
4	Remboursement Frais de Déplacement	+832
5	Subventions Conseil Départemental	-683
6	Commission Sportive	+3 132
7	Vente marchandises (SAOS, CRB et divers)	+3 412
8	Aides CRB et FFPJP Championnats de France	-1 112
9	Remboursement CHF 2024	+1 364
10	Congrès Départemental et Régional	+2 844
11	Subvention du Conseil Régional	-800

- 1) 248 licences supplémentaires de plus qu'en 2023.
- 2) 21 mutations de plus qu'en 2023
- 3) La participation aux Championnats de secteur a augmentée (+400). Avec cette augmentation, le Championnat Triplettes Mixtes justifie ce surplus de recette ;
- 4) Remboursement des frais de transport et d'hôtel au Congrès National des CD56 et CRB, ainsi que la participation de quelques personnes aux déplacements CHF.
- 5) Moins de subventions compte tenu que 2 Championnats de France se déroulaient dans notre Département à Quimper.
- 6) Les aides aux déplacements du CRB pour les CRC 2023 n'ont été comptabilisées qu'après clôture de notre exercice 2023.
- 7) cette rubrique a enregistré nos ventes de produits d'arbitrage et autres produits dont 10 lecteurs de licences ainsi que le solde des produits que nous avons achetés au CRB lors de la liquidation de la Boutique.
- 8) Moins d'aides aux CHF en raison des Championnats qui se sont tenus à Quimper.
- 9) Il s'agit de reversement de redevances forfaitaires de repas aux CHF, pour des délégations rentrées plus tôt que prévu.
- 10) Ce sont les remboursements des CD et du CRB pour les frais du Congrès Régional qui se déroulait à Gouesnou. Les remboursements des CD et du CRB sont comptabilisés à « Congrès CRB ».
- 11) Pas de subventions reçus du Conseil Régional en 2024.

Réalisation au 15/11/2024 :

DÉPENSES	REAL.15/11/2024	PREV. 2024
Arbitrage	2 586.04 €	3 500.00 €
Achats au Comité Régional Bretagne	79.00 €	200.00 €
Championnats de France	32 091.31 €	28 000.00 €
Championnats Départementaux	900.28 €	1 500.00 €
Loyer, Charges Locatives, Assurances, Amgt CD	17 721.69 €	18 500.00 €
Commissions Sportives	13 295.01 €	10 000.00 €
Congrès Départemental et Régional	6 329.00 €	3 300.00 €
Congrès National	2 142.11 €	2 800.00 €
Conseils Départementaux et Régionaux	732.06 €	1 200.00 €
Commission Discipline	374.68 €	200.00 €
Divers (tenues CD - Flammes-Banderolle Comité)	6 188.94 €	8 000.00 €
EDF, Combustibles Chauffage	0.00 €	0.00 €
Fanions, Coupes, Médailles, Diplômes	3 592.11 €	3 600.00 €
FFPJP: Licences, Affiliations, Mutations	60 968.80 €	57 000.00 €
Formation (Arbitres, Educateurs, etc)	63.00 €	2 000.00 €
Fourniture Bureau- Secrétariat	1 833.05 €	2 000.00 €
Achat de Mobilier, Matériel et Informatique	939.78 €	1 000.00 €
Frais financiers	183.62 €	180.00 €
Imprimerie - Calendriers	6 840.00 €	6 500.00 €
Comité Régional Bretagne-Championnats Régionaux	4 912.58 €	5 000.00 €
Comité Régional Bretagne - Licences, Mutations	25 812.60 €	25 000.00 €
Poste - Téléphone - Internet	2 085.27 €	2 000.00 €
Cotisation CDOS	110.00 €	120.00 €
Relations Publiques - Représentation	0.00 €	200.00 €
Réunions CD + Frais Déplacement	5 208.94 €	7 000.00 €
Achats Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	3 748.20 €	3 000.00 €
Sport Adapté	800.00 €	400.00 €
Fiches Comptables 2024	0.00 €	0.00 €
Forfaits CRC et CDC	200.00 €	0.00 €
Total Charges Championnats de France Quimper	91 526.73 €	0.00 €
	291 264.80 €	192 200.00 €

RECETTES	REAL.15/11/2024	PREV.2024
Affiliations	5 360.00 €	5 360.00 €
Calendrier - Publicités	5 080.00 €	5 000.00 €
FFPJP et CRB - Aides Championnats France	6 888.38 €	8 000.00 €
Remboursements Chpt de France	1 364.00 €	0.00 €
Congrès Départemental et Régional	3 644.20 €	800.00 €
Discipline	302.00 €	260.00 €
Intérêts bancaires	3 188.65 €	2 000.00 €
Licences	138 410.00 €	134 380.00 €
Mutations	11 030.00 €	9 000.00 €
Championnats (Redevances - mises)	13 452.20 €	6 000.00 €
Remboursements Frais Déplacement	1 032.90 €	200.00 €
Subvention du Conseil Régional	0.00 €	800.00 €
Subvention du Conseil Départemental	4 317.90 €	5 000.00 €
Commission Sportive	15 132.21 €	12 000.00 €
Subvention CDOS	0.00 €	0.00 €
Subvention ANS-DAN-FFPJP	0.00 €	0.00 €
Vente Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	6 420.02 €	3 000.00 €
Sport Adapté	800.00 €	400.00 €
Fiches Comptables 2024	0.00 €	0.00 €
Forfaits CRC et CDC	200.00 €	0.00 €
Total Produits Championnats de France Quimper	97 328.62 €	0.00 €
	313 951.08 €	192 200.00 €
Balance positive dont 5 801.89€ CHF Quimper	22 686.28 €	

SITUATION FINANCIERE au 15/11/2024

Nos avoirs bancaires que je vais vous détailler ci-après et arrêtés à la date du 15 Novembre 2024 représentent environ 75% d'un exercice et vont nous permettre d'assumer l'exercice 2025.

C.M.B. GOUESNOU	
Compte Courant	45 569.09€
Livret Bleu	80 224.12 €
CREDIT AGRICOLE	
Compte Courant	1 159.86 €
Compte Courant CDF Quimper 2023	3 988.60 €
Livret Association	23 022.91 €
Compte Titres	9088.00 €
CAISSE	653.67 €
Total des Avoirs	163 706.25€

Les comptes sont arrêtés à la date du 15 Novembre 2024.

M. Jean-Pascal HERNOT et M. Mickaël LE GOFF, Vérificateurs aux comptes ont effectué un audit par sondage sur la gestion de notre comptabilité le Samedi 9 Novembre au Siège du Comité à PLOUGASTEL et certifié la régularité de nos comptes.

Je tiens personnellement à les remercier pour leur contrôle objectif.

Je reste à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de me transmettre par mail au Comité après le Congrès.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je passe la parole à Mickaël LE GOFF, Vérificateur aux Comptes qui va vous rapporter leur compte-rendu du 9 Novembre.

Bon Congrès à tous.

Il y va-t-il des questions sur ce compte rendu financier 2024.

Pas de questions.

Rapport des Vérificateurs aux comptes.

Monsieur Mickaël LE GOFF

**RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DU
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE
ET DE JEU PROVENÇAL DU FINISTÈRE
SAISON 2024**

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors du congrès départemental du 9 novembre 2024, nous, Mrs HERNOT Jean-Pascal et LE GOFF Mickaël, vous présentons notre rapport relatif aux comptes de la saison 2024 sur :

- Le contrôle des comptes du Comité Départemental du Finistère
- La justification de nos appréciations.

Nous avons effectué notre audit en mettant en œuvre les diligences permettant d'obtenir l'assurance que la gestion et la trésorerie ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons donc examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Sur la base de nos vérifications, nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la saison écoulée.

Fait à PLOUGASTEL DAOULAS,

Le 9 Novembre 2024

Jean-Pascal HERNOT



Mickaël LE GOFF



Approbation des Rapports et compte-rendu.

Il y a-t-il maintenant des questions ou remarques sur les différents rapports et compte rendus ?

Pas de questions.

Je vous demande donc d'approuver ces divers rapports et compte rendus par un vote à mains levées, et de nous donner quitus pour la bonne gestion des comptes du CD 29

Vote à mains levées

Rapports et compte rendus approuvés a l'unanimité.

Votes et Elections

Cette année comme vous le savez nous voici en fin de mandat, nous devons donc renouveler les membres du conseil d'administration du CD 29 (enveloppe blanche).

Nous soumettons également à vos votes le choix de l'organisation des compétitions en homogène formule actuelle ou non homogène toute l'année ce choix sera pour la durée du mandat minimum.

(enveloppe marron).

A l'appel de votre club vous viendrez déposer vos deux enveloppes dans l'urne au pied de l'estrade.

Je laisse maintenant la parole à la commission électorale pour appeler les candidats et gérer ces deux votes, les nouveaux candidats viendront au pied de l'estrade pour une courte présentation.

PAUSE

Résultats des votes

Homogénéité : 190 voix

Blancs : 6 voix

Non homogène toute l'année : 82 voix

Non homogène à partir du 01 Juin : 102 voix

Nous restons donc comme actuellement, homogène jusqu'au 31 Mai, puis non homogène à partir du 1^{er} Juin, et ceci jusqu'à la fin du mandat, nous ne remettrons pas la question aux votes tous les ans.

Election 2024.

190 voix.

186 exprimés

004 bulletins nuls.

Résultats Elections 2024

Nom / Prénom		Voix	Elu	Non Elu
FLOCHLAY Alexis	sortant	104		X
GALLET Pascal	sortant	82		X
JACOLOT Jean Baptiste	nouveau	174	X	
LARREUR Joël	sortant	135	X	
LARREUR Yvon	sortant	136	X	
LARVOR Adrien	nouveau	165	X	
LEYMARIE Jimmy	nouveau	117		X
L'HARIDON Lucien	sortant	184	X	
MENGUY Claude	nouveau	136	X	
PARC Gaël	sortant	164	X	
PONSEEL Thierry	nouveau	155	X	
POULLELAOUEN Gilles	nouveau	130	X	
PRIGENT Jean Yves	nouveau	156	X	
ROSEC Jacques	sortant	127		X
LE BIGOT Catherine	sortante	174	X	
LE GUEN Denise	sortante	180	X	
PERROT Dany	sortante	152	X	
RANNOU Odile	nouvelle	147	X	
GUYADER Noël	sortant	186	X	

ORGANISATION 2025

1. Dispositions fédérales, Régionales et Départementales Elections fédérale

1.1 Départementales

Rajout des championnats de tir de précision pour les seniors masculin et féminines. Aucune redevance ni aucun frais d'engagement ne seront demandés.

Rajout d'un qualificatif triplettes vétérans le 18 Mars.

Modification du challenge de l'amitié en 4 parties gagnants / gagnants

Je profite de l'occasion pour souhaiter tout le succès pour le national de KERLOUAN qui redémarre en 2025

1.2 Régionales

Modification CRC :

Passage pour essai a 2 groupes de 8 en CRC 2 pour 2025 avec 2 rencontres sur une seule journée

• •

1.3 Fédérales

Modification du mode d'élection au sein de la Fédération

Comme vous le savez, les élections du Comité Directeur Fédéral (collège général) s'effectuera entre le 13 décembre et le 18 décembre 2024 selon le mode de scrutin de liste bloquée (la liste qui arrivera en tête remportera tous les sièges).

Cette élection se déroulera à distance par vote électronique sur la plateforme de vote dédiée www.ffjpp.webvote.fr.

Pour vous y connecter, vous aurez besoin de votre identifiant que vous recevrez par mail et qui vous sera rappelé au moment de l'ouverture des votes, de votre numéro de licence, puis de votre mot de passe envoyé automatiquement par SMS sur le numéro de téléphone portable enregistré par la Fédération.

Nous vous conseillons d'organiser une permanence au Comité afin d'aider les Présidents de clubs dans cette démarche. Nous vous rappelons enfin de bien vouloir nous communiquer les coordonnées des Présidents de clubs et de Comités Départementaux qui ont changé dans les plus brefs délais avec les données suivantes : N° de licence + téléphone + adresse mail

2. Intervention des élus invités

Monsieur Jean Noël VENON Président de la Région BRETAGNE

Merci Monsieur le Président pour votre invitation et je viens toujours avec plaisir si je suis disponible.

Mesdames, Messieurs,

Et voilà une olympiade qui se termine avec des moments assez difficiles durant les premières années de la mandature. Malgré cela la pétanque a su surmonter les années de la COVID et retrouver voire même augmenter ses effectifs. Une nouvelle mandature va voir le jour avec des changements importants dans les élections régionales et nationales. Je vous en parlerais un peu plus en détail un peu plus loin dans mon allocution.

Encore une année 2024 qui a vu nos effectifs augmenter de manière très significative en approchant à quelques unités près la barre symbolique des 12 000 licenciés en BRETAGNE contre 11165 en 2023 et c'est encore votre comité qui a connu la plus forte augmentation avec presque 4600 licenciés. Les 3 autres comités ont connu aussi une augmentation assez importante le CD22 1952 soit 115 de plus qu'en 2023, le CD 35 3340 soit 260 licenciés de plus et le CD 56 qui dépasse pour la première fois je crois les 2000 licenciés soit 2120 en 2024 avec 190 de plus qu'en 2023. A titre indicatif en 2013 le nombre de licenciés en Bretagne était de 8750. Au niveau national la barre des 300 000 licenciés a été dépassée en atteignant 300 500 licenciés. C'est bien grâce à vous clubs et comités que cela a pu se faire. Malgré ces bons résultats le budget global du Comité Régional va connaître encore cette année un déficit moins important qu'envisagé et le prévisionnel 2025 n'est guère plus encourageant. Pourtant soyez assuré que nous sommes toujours très attentifs pour éviter les dépenses inutiles ou trop coûteuses. C'est bien encore les postes CTFR et Centre Régional d'entraînement qui sont les plus importants. Pour un budget total de 110 000 euros environ les dépenses concernant ces 2 postes sont d'environ 55 000 euros soit la moitié de notre budget total.

Bien sur il y a des aides importantes de la FFPJP et de l'ANS que je remercie malgré cela le reste à charge pour le CRB est de 25 000 euros environ. Cette somme ne faisait pas partie de notre budget en 2020. Non je ne regrette pas ces projets bien au contraire et nous aurions bien des difficultés à nous passer d'un CTFR. Le centre régional d'entraînement fonctionne très bien avec ses différents stages et déplacements d'équipes dans des concours nationaux. Je tiens à cette occasion à remercier les éducateurs qui s'en occupent d'une manière totalement bénévole. Malgré tous ces efforts vis à vis des jeunes je suis quand même un peu déçu par les résultats de nos équipes jeunes dans les compétitions nationales, je veux parler des cpts de France, du trophée des pépites et du CNC jeunes. Il faudra voir comment nous pouvons améliorer ces résultats.

De plus malgré une légère progression du nombre de licences jeunes (500 cette année soit 23 de plus qu'en 2023) nous devons encore à tous les niveaux encore progresser avec des actions dans les écoles de pétanque et en travaillant avec les écoles communales. Encore du travail en prévision dans les prochaines années pour notre CTFR et l'ETR..

Avec tout ceci vous comprendrez aisément que nous n'avons pas eu d'autre choix que d'augmenter la part régionale sur le prix des licences qui sera augmenter d'1€30 pour toutes les catégories passant de 5€70 à 7€00.

Merci encore cette année aux 3 clubs qui ont organisé un national jeunes en BRETAGNE, PLOMELIN, PONTIVY et MONTFORT SUR MEU. La participation a été plutôt bonne mais reste néanmoins en dessous des espérances des organisateurs. Il faut dire que notre situation géographique ne nous facilite pas les choses. Néanmoins nous avons pu remarquer la présence d'équipes d'autres régions et notamment des HAUTS DE France. Merci aussi au club de CHARTRES de BRETAGNE pour l'organisation de son régional jeunes. Je rappelle que le Comité Régional a aidé ces 4 manifestations pour un montant total de 1500 euros avec en plus 1000 euros pour chaque équipe participant au CNC jeunes soit un total de 4500 euros.

Avec l'effort de tous nous avons pu organiser un CRC jeunes dans de bonnes conditions avec 4 équipes par catégorie (Benjamins Minimes, Cadets et Juniors). J'ai pu voir à cette occasion de très belles confrontations et j'en profite pour remercier le club de VEZIN LE COQUET du CD35 pour avoir reçu ces 2 jours de CRC jeunes.

Félicitations aux équipes de QUIMPERLE et de TREGUEUX qui accèdent en CNC2 pour le premier et en CNC1 pour le second. Les finales CRC1 en masculin et en féminin qui concernaient CONCARNEAU (CD26) et PLOEREN CD56) en masculin et BOURG DES COMPTES (35) et CARNAC (CD56) ont vu les victoires des 2 équipes du CD56 PLOEREN et CARNAC. Bonne chance en CNC pour l'an prochain. Je souhaite bonne chance aux 5 équipes qualifiées pour le prochain tour de zone de la coupe de France

Il me semble que la mise en place des championnats par équipe de clubs féminins identiques aux championnats open a plutôt été bien acceptée et pour moi a été une bonne solution même si sa mise en place a causé quelques remous lors des congrès fédéraux.

Félicitations au club de PLOUDALMEZEAU pour son national qui n'a eu que de bonnes remarques et auquel je regrette ne pas avoir pu assister.

Je tiens aussi à remercier les 3 clubs qui ont reçu les différents championnats régionaux pour leur très bonne organisation. Il s'agit de CLEDER (CD 29), de BOURG DES COMPTES (CD35) et de MAEN ROCH (CD35).

Les résultats de nos équipes dans les championnats de France ont été de bonne qualité avec plusieurs participations à partir des huitièmes de finales. C'est encore le Championnat de France Promotion qui nous a apporté la plus grande satisfaction avec un titre de vice-champion de France pour l'équipe championne régionale de CESSON (CD35)

Comme je l'ai dit précédemment encore une petite déception chez les jeunes ou j'espérais de meilleurs résultats au championnat de France. Mais comme l'an passé il s'avère que le niveau a énormément progressé chez les jeunes.

Plus de 200 contrôles d'alcoolémie ont eu lieu cette année dans les différentes compétitions régionales (championnats classiques, championnats par équipe de club et concours régionaux). Aucun contrôle positif n'a été signalé ce qui montre bien que ces contrôles permettent de faire baisser la consommation de boissons alcoolisées. Tous ces contrôles ont été bien acceptés.

Des contrôles de boules ont également eu lieu sur chaque championnat et il est encore à remarquer qu'à chaque fois des boules se sont avérées non conformes et ont dû être changées.

Il faut aussi remarquer qu'aucun concours régional ou championnat régional n'a fait l'objet de rapport nécessitant une commission de discipline si ce n'est un léger incident lors de la finale CRC Vétérans.

Je voudrais aussi remercier notre président de la Commission de discipline régionale Serge LAMBERT du CD29 et Thierry HINDRE l'instructeur des affaires régionales qui ont eu une année plutôt calme avec peu de travail.

Avant de parler de la prochaine olympiade je voudrais vous parler d'une phrase parue dans le dernier compte rendu du Comité Directeur Fédéral du mois d'Avril et qui vous concernent tous ou presque. Voici ce qui est marqué et souligné :

Rappel : Un club fédéral ne peut pas délivrer des cartes de membres à des non licenciés

Si je comprends bien cette phrase un grand nombre de club sont dans l'illégalité et doivent donc être sanctionnés. Je pense que cela devrait être précisé. Si je suis, en théorie, d'accord avec cette phrase, la réalité est toute autre. Tout comme le fait qu'en théorie un club affilié ne doit pas organiser de compétitions ouvertes à tous, la réalité est aussi bien différente. En théorie, un licencié ne doit pas participer à une compétition ouverte à des non licenciés et là aussi la réalité est bien différente. Je ne parlerais même pas d'un joueur licencié qui est président ou membre d'un club loisir car la aussi, en théorie, ce n'est pas autorisé. En théorie également toute compétition officielle doit être arbitrée (article 28 du RAS) et c'est loin d'être le cas partout en France. Pour notre part nous sommes plutôt bons élèves car exceptés les concours vétérans et CDC tous les concours départementaux open sont pourvus d'un arbitre.

Finalement je crois que je vais déménager et aller vivre en Théorie car là bas tout est parfait et la vie y est toujours belle. Tout ça pour dire qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire car s'il existe bien des textes et règlements on voit bien qu'ils sont loin d'être appliqués de la même manière par tous. Car on nous reproche souvent de ne pas faire appliquer les règlements et lorsqu'on le fait on nous dit : je suis allé faire un concours ailleurs et ce n'est pas du tout comme cela que ça se passe.

Sur un tout autre sujet j'avais annoncé lors des différents congrès que je ne serais pas candidat aux prochaines élections. Mais un certain nombre de personnes ont su me convaincre de continuer n'ayant pas trouvé de candidat pour me remplacer. Cela m'a touché et j'ai accepté de continuer pour les 4 prochaines années. Comme le dit une certaine phrase il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. De plus compte tenu du recul de l'âge des départs à la retraite je reste dans l'air du temps. Je rappelle quelques changements importants dans les comités régionaux. Toutes les régions font faire leurs élections à partie de listes bloquées intégrales de la même manière que la Fédération. La seule différence est qu'il n'y a pas obligation de faire la parité seul le pourcentage de 25% de féminines est obligatoire. Pour la Bretagne, il a été décidé lors de la modification des statuts en début d'année de réduire le nombre de membres avec 15 personnes au lieu de 19. Avec le départ d'un certain nombre de personnes et non des moindres la tâche s'est avérée pas simple. Le départ de notre trésorière Annie DERENNES, de notre trésorier adjoint Lucien L'HAIDON, de notre secrétaire Cathy LE BIGOT, de notre responsable des concours régions Alexis FLOCHL'AY de Gilbert PROVOST du CD35, de notre responsable ETR Éric BAUCHE et de notre arbitre européen Dimitri DODARD, il a fallu essayer de constituer une liste qui réponde à ces départs et j'ai souhaité qu'elle soit composée de membres de tous les comités. La liste que je présente avec Roland PYRON comme vice-président délégué à mes côtés se compose de 5 personnes du CD29, 4 personnes du CD35 dont un médecin qui est le 16ème membre ne faisant pas partie d'une liste, 4 personnes du CD56 et 3 personnes du CD22. A ma connaissance il n'y a pas d'autre liste pour l'instant.

Nous vous ferons part après les élections lors du congrès régional du 1^{er} décembre prochain de la composition du Comité Régional avec une feuille de route si je puis dire pour les 4 prochaines années.

Il y a deux choses qui me tiennent à cœur et que je voudrais bien arriver à voir le jour. Tout d'abord c'est la mise en œuvre d'un boulodrome couvert digne d'une région avec au moins 32 voir 48 pistes. Cela manque énormément pour plusieurs raisons : la possibilité d'organiser des concours en période hivernale qui manque aux joueurs et aussi pouvoir recevoir des compétitions nationales comme des phases finales de CDC ou de Coupe de France ou des stages ou sélections nationales.

L'autre point qui ne sera pas forcément facile à réaliser est la parution des résultats de nos championnats par équipes de club régionaux, nationaux et pourquoi pas départementaux dans la presse locale du lundi ou mardi. Je vais avec une ou 2 autres membres du CRB demander à rencontrer le service des sports du Télégramme et de Ouest France en 2025 pour voir comment cela peut se mettre en place. Je ne vois pas pourquoi notre sport qui est reconnu comme tel ne pourrait pas avoir ses résultats comme certains autres sports.

Je rappelle que pour 2025 il y aura 2 groupes de 8 équipes en CRC2 avec deux rencontres lors des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} journées. Comme nous vous l'avons indiqué ce sera un test et nous pourrons revenir à une rencontre par journée si cela ne convient pas. Par contre si cela s'avère positif il n'est pas impossible de l'appliquer en CRC1 et en féminin.

L'année 2025 verra aussi les championnats de tir de précision masculin, féminin et junior en masculin et féminin. La Bretagne sera représentée aux différents cpts de France par 2 masculins, 2 féminines, 1 junior masculin et une junior féminine.

Je souhaite bonne chance aux organisateurs du National de KERLOUAN des 23 et 24 Aout et j'ai déjà retenu la date pour y venir.

Nous avons essayé de procéder à un sondage lors des championnats régionaux pour avoir l'avis des joueurs sur le fait de continuer à donner des coupes lors des championnats régionaux seniors.

Force est de constater que cela n'a intéressé que peu de personnes nous n'avons eu qu'une vingtaine de réponses en tout. Nous avons malgré cela décidé de ne plus donner de coupes aux champions et vice-champions régionaux.

Il sera continué à donner un fanion pour les clubs et à la place des coupes un fanion plus petit sera donné à chaque joueur ou joueuse. Bien sûr nous continuerons à donner des coupes lors du championnat régional jeunes

Encore merci aux membres du Comité du Finistère qui font partie du Comité Régional avec, je le rappelle, un rôle important de chacun d'eux. Catherine ma secrétaire, Gaël son adjoint et membre du comité

de pilotage CRC, Lucien notre trésorier adjoint qui gère avec Denise les réservations hôtelières pour les championnats de France ; je peux vous assurer que ce n'est pas simple et sachez qu'ils ont encore fait le maximum en 2025 pour trouver des hôtels les moins éloignés de la compétition et au meilleur prix.

Merci aussi à Joël le président de la commission d'arbitrage régionale et à Alexis qui s'occupe des concours régionaux et qui a eu bien du mal pour faire le calendrier 2025. A ce titre je regrette que 2 clubs du CD 29 n'ait pu trouver une date à leur convenance pour leur concours régional. Je vais voir en 2025 ce qui peut être fait pour éviter cela.

Je m'excuse d'avoir été aussi long et encore, j'avais bien d'autres choses à dire que je vais garder pour les prochaines années mais je peux éventuellement répondre à vos questions.

Pour terminer je vous souhaite une bonne fin de congrès et une très bonne saison sportive 2025

Monsieur Philippe STEPHANT Elu Fédéral

SITUATION FINANCIERE

En recettes, nous avons de bonnes surprises avec notamment le poste Licences, Mutations et affiliations qui enregistre 3 375 000 € pour un prévisionnel de 3 205 000 €, soit 170 000 €
Le résultat excédentaire 2024 de la F.F.P.J.P. devrait se situer entre 230 000 € et 280 000 € en fonction de nos prévisions.

FORMATIONS

La commission formation a présenté l'ensemble du travail réalisé concernant les gestionnaires de table de marque et les délégués-présidents de jury.

Le groupe de travail avait pour objet de finaliser l'organisation de la formation des gestionnaires de table de marque et les délégués-présidents de jury, avec pour objectifs de :

- ✎ Répondre à un besoin d'optimiser la gestion des concours et compétitions ;
- ✎ Accompagner les officiels que sont les graphiqueurs et les délégués ;
- ✎ Affirmer le statut de graphiqueur et de délégué auprès des organisateurs ;
- ✎ Homogénéiser le niveau de compétences des graphiqueurs et des délégués.

Ce travail s'est déroulé en trois étapes :

- Etape 1 : Identifier et former les référents formations des territoires qui assureront la formation laquelle délivrera l'agrément ;
- Etape 2 : Créer les séquences de formation et les contenus ;
- Etape 3 : Organisation des formations sur le territoire.

Concernant les modalités d'obtention de de l'agrément **gestionnaire table de marque** ou délégué, il a été défini les éléments suivants :

Pour obtenir l'agrément de délégué-président de jury au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, la formation est le prérequis obligatoire.

Les compétences attendues pour Président de Jury-Délégué :

- Être capable de gérer une compétition ;
- Être capable de présider un jury et de faire appliquer ses décisions ;
- Être capable de rappeler et faire appliquer le règlement administratif et sportif fédéral ;
- Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales.

Les compétences attendues pour le gestionnaire de table de marque :

- ↪ Être capable de préparer une compétition ;
- ↪ Être capable de gérer manuellement une table de marque ;
- ↪ Être capable de créer une compétition en utilisant le logiciel gestion concours ;
- ↪ Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales ;
- ↪ Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral.

Calendrier :

Les premières formations se tiendront le 3eme week-end de janvier 2025 (rappel cette date est sanctuarisée pas de compétition durant ce week-end)

Pour Information, une réflexion a été menée cette année avec l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) afin de mener des contrôles antidopage ciblés, portant sur des produits tels que les drogues.

Ces contrôles se feraient à la demande des CD, CR ou Fédération et seraient effectués par des contrôleurs de l'AFLD. Les conditions règlementaires sont à l'étude.

Les contrôles d'alcoolémie pourraient aussi être ciblés.

Le coup d'un contrôle anti-dopage, contrôle effectué sur 6 personnes, est de 200€.

Lecteurs de Licences

Il ne sera plus commandé par la SAOS de lecteur de licence car le délai d'approvisionnement est de 6 mois et qu'il est prévu de passer fin 2025 à la licence dématérialisée.

En effet le coup des licences cartes à puces était tous les ans de 170 000€ chez le fournisseur.

Il est donc demandé aux clubs qui seraient en manque de lecteur (cassé ou défectueux) de s'arranger avec un club voisin pour un prêt.

La licence dématérialisée sera une application toute simple qui sera sur smartphone ou iPhone et avec un QR code dans lequel seront stockées toutes les informations sur le licencié, dans le cas d'un licencié qui n'a pas de smartphone le QR Code sera imprimé sur une carte.

Elections :

Rappel des dates clés :

Les premiers à voter seront les éducateurs, arbitres et SHN pour leurs commissions respectives : 2 au 4 décembre 2024.

Ensuite pour le collège général, les Présidents de Clubs et de CD voteront du 13 au 18 décembre 2024 pour le 1er tour et éventuellement les 19 et 20 décembre pour le second

On terminera par l'élection des 2 représentants des Comités Régionaux : le 20 décembre 2024.

Les résultats complets seront proclamés le 21 décembre lors de la journée de clôture de l'Assemblée Générale ordinaire 2024 à BELFORT.

Depuis le calendrier des votes a évolué pour les collègues

Après 2 jours de travail au siège, la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Electorales) n'a pas validé les listes des éducateurs de ce fait, nous sommes obligés de mettre en place un nouveau calendrier :

1. CALENDRIER EDUCATEURS

Comme aucune liste n'a été jugée recevable, il faut relancer des élections (appel à candidature etc...)

Il est proposé de la positionner comme l'élection du CODIR collège général du 13 au 18 décembre 2024

Ainsi nous avons établi un planning :

- un nouvel appel à candidature : le lundi 18/11 jusqu'au 24 /11 minuit
- lundi 25/11 et mardi 26/11 : vérification des listes par CSOE
- le mercredi 27/11 : publication des listes
- Convocation pour l'élection le 28 novembre
- Vote du 13 au 18 décembre

- 19 décembre : vérification du quorum

2. CALENDRIER ARBITRES

Il n'y a qu'une liste présentée pour les arbitres, elle a été validée par la CSOE.

- le vote aura donc lieu comme prévu, du 2 au 4 décembre
- 4 décembre, vérification du quorum et si quorum atteint, annonce des résultats
- Si le quorum n'est pas atteint, un nouveau vote devra être effectué qui élira la seule liste candidate en janvier

3 CALENDRIER SHN

- 2 hommes candidats
- élection des membres du 2 au 4 décembre
- nouvel appel à candidature en janvier avec 3 hommes et 5 femmes

4. QUORUM

Si nous n'atteignons pas le quorum pour les élections des ARBITRES/ SHN et EDUCATEURS.

Le règlement Intérieur de la FFPJP prévoit que : « *Ne peut valablement être élu que si la moitié plus un du collège électoral a participé au vote. Si ce quorum n'est pas atteint une nouvelle élection devra être convoquée sur le même ordre du jour à au moins quinze jours d'intervalle. Elle pourra alors délibérer valablement quel que soit le nombre de votants.* »

Aussi, au vu du nouveau calendrier :

- le quorum éducateurs ne sera connu que le 19/12
- celui des arbitres et SHN le 04/12
- des contraintes de convocation (au moins 15 jours)
- et de la trêve des confiseurs,

il est proposé de faire TOUS ces scrutins **du 6 au 8 janvier 2025**, en cas d'absence de quorum.

Concernant les votes du Comité Directeur de la Fédération vous devrez pour la première fois voter, vous l'avez sûrement déjà vu qu'il y avait 2 listes

Je n'ai pas le droit de faire campagne ou de vous demander de voter pour une liste plutôt qu'une autre, mais je veux tout simplement attirer votre attention sur le fait qu'une liste comprend 3 personnes de la Bretagne (2 femmes + 1 homme) avec comme tête de liste un natif du 29.

Merci de m'avoir écouté et je me tiens à votre disposition pour répondre, dans la mesure du possible, à vos questions.

3. Licences et Tarifs 2025 – Lucien L'HARIDON

Un rappel des consignes que nous reconduisons chaque année et que nous vous avons rappelées depuis le congrès départemental 2021 et qui sont toujours d'actualité :

- **Utilisation obligatoire du Logiciel « Demande de licences Informatisée ».**
- Répertorier les demandes par ordre alphabétique sur le bordereau de demande.

- Les licences (en bon état) ne doivent plus être adressées au Comité pour validation, mais conservées dans votre club. C'est à vous qu'il appartient de les valider via Gestion Concours dès réception du mail du Comité vous informant de la validation.
- Faire figurer le numéro de licence en entier (8 chiffres).
- Ecrire le nom et le prénom en majuscule, l'adresse et la date de naissance lisiblement.
- Compléter dans la mesure du possible l'adresse mail du licencié.
- Il n'y a plus lieu d'indiquer de date de certificat médical sur vos demandes de licences Seniors et Vétérans.
- Pour les licences jeunes, vous devez être en possession du questionnaire de santé signé par le représentant légal du mineur et que vous devez conserver avec l'imprimé de demande de licence AXA assurances.
- Veillez bien à nous faire savoir s'il y a un changement d'adresse ou de nom, par exemple en surlignant le changement.
- Le bordereau de demande doit être signé par le Président du Club ou son représentant.
- Si la licence demandée vous semble en mauvais état, profiter du renouvellement pour demander un duplicata, (tout en détruisant l'ancienne licence). Coût supplémentaire : 5.00€)
- Inutile de nous remettre un chèque supérieur à votre commande de licences. Le montant exact est plus simple pour notre comptabilité.
- Pensez à nous faire suivre les photos des nouveaux licenciés et celles manquantes. (comme en 2024, il ne sera pas établi de nouvelles licences sans photo).
- Il n'est plus délivré de copie d'écran pour les licences demandées tardivement. Cette procédure est réservée aux demandes de duplicatas en cours.
- Le règlement doit se faire impérativement par chèque.
- Pour finir, vous voudrez bien nous faire parvenir vos demandes de licences au plus tard pour le lundi, afin de pouvoir les recevoir le jeudi suivant (jour de livraison pour le CD29).

Les bordereaux de prise de licence nous sont parvenus la semaine dernière mais comportaient des erreurs concernant les certificats médicaux. De nouveaux bordereaux doivent nous parvenir ils ont été remis ce jour aux Responsables de secteur. L'utilisation de ce bordereau est **obligatoire** pour toutes demandes de licences : nouvelles, ou renouvellements avec ou sans cartes.

Pour les nouvelles licences :

Plus de certificat médical pour les catégories « Vétérans et Seniors ».

Pour les Jeunes (Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors) :

Le représentant légal doit certifier avoir rempli le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il doit fournir un certificat médical.

A chaque demande de licence, vous êtes tenus d'informer le licencié de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles accidents corporels, correspondant à l'option « AVANTAGE » proposée par MMA Assurances, conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport. Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la FFPJP :

<https://www.mma-assurance-sports.fr/ffpjp/>

Coût de ces garanties complémentaires : 7.00€ / an.

L'option « Avantage » vient en complément des garanties de base.

Les certificats médicaux, les attestations sur l'honneur et les bordereaux de prise de licences (demandes ou de renouvellement) sont conservés dans les Clubs qui en assurent la gestion comme par le passé. Cette gestion leur permettra de remettre directement le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur au licencié en cas de demande de mutation.

La mise à jour annuelle du serveur GESLICO a été faite entre le 1er et le 5 Novembre. Durant cette période le serveur GESLICO était fermé pour une restauration et restructuration complète des bases de données pour la nouvelle saison sportive 2025. Il est redevenu opérationnel le 08 Novembre dans la matinée.

La situation des licences a été arrêtée le 30 septembre 2024. Depuis le 1^{er} octobre, nous pouvons :

- Continuer à faire, avec une année de reprise 2024, des reprises de licences avec ou sans carte et des duplicatas.
- Faire des nouvelles licences, avec l'année de reprise 2025, et uniquement pour des personnes qui n'ont jamais eu de licence.

A partir de lundi 18 Novembre, vous pourrez me faire parvenir toutes vos demandes de licences à mon adresse personnelle, à condition d'avoir adressé vos documents d'honorabilité.

Toutes les demandes doivent être traitées avec le logiciel demandes informatisées de licences. Ce petit logiciel qui accélère les demandes de renouvellement, de nouvelles licences et duplicatas, nécessite que la personne qui demande les licences soit dotée d'un ordinateur et du lecteur en état de marche du Club.

En 2024, nos 67 clubs semblent utiliser ce logiciel. Ce logiciel, très convivial avec ses onglets de couleurs vous permet de connaître immédiatement le montant de votre commande à régler au Comité, avec l'onglet « Facturation » (1 exemplaire est à remettre à votre trésorier et un second exemplaire est à nous faire parvenir avec votre demande.

Ce procédé évite de transmettre les licences au Comité, (donc économie de frais postaux aller et retour) **mais nécessite un contrôle des licences avant l'envoi du bordereau et la mise à jour des licences avec le lecteur dès la validation faite par le Comité.**

Seules les licences nécessitant une réfection (licences cassées ou en mauvais état, et changements de catégorie) sont adressées au Comité.

Tarifs 2025

Prix des licences en augmentation de 2.00€ pour toutes licences 2025.

Catégories	Prix des licences 2025	Demande de renouvellement avec carte	Demande de duplicatas en cours d'année
Vétérans, Seniors,	33.00€	38.00€	20.00€
Juniors	22.00€	27.00€	10.00€
Benjamins, Minimes et Cadets	12.00€	17.00€	5.00€

Je vous rappelle les catégories et les dates de naissance correspondantes :

Vétérans : nés en 1965 et avant,

Seniors : nés en 2007 et avant,

Juniors : nés en 2008, 2009 et 2010,

Cadets : nés en 2011, 2012 et 2013,

Minimes : nés en 2014, 2015 et 2016,

Benjamins : nés en 2017 et après.

Honorabilité 2025

La saisie des renseignements d'honorabilité des dirigeants (Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire-Adjoint, Trésorier, Trésorier-Adjoint, Initiateur, Educateur et arbitre) est obligatoire pour pouvoir valider l'affiliation des clubs et pouvoir ainsi formuler des demandes de licences. Je demanderai à ceux qui n'ont toujours pas fait parvenir leurs documents de me les adresser au plus vite.

Classification 2025

Depuis la saison 2023, une nouvelle classification a été mise en application :

En plus des Elites, Honneurs et Promotions, il y a une catégorie « **Non classé** » dans laquelle figureront la plupart des licenciés qui ne participent pas ou peu aux compétitions départementales ou qui ne participent qu'à des concours 4 parties.

Mutations 2025

Le prix des mutations reste inchangé pour cette saison à savoir :

Mutation interne : Tarif : 30,00€

10.00€ pour le FFPJP

20.00€ pour le Comité Départemental quitté

- Les mutations internes suite à un changement de club après une ou plusieurs années sabbatiques sont payantes depuis l'année 2022 : 30.00€.
- Mutation gratuite pour les catégories Benjamins, Minimes et Cadets 1^{ère} et 2^{ème} année.

- Elles doivent être demandées sur l'imprimé intitulé « Intention de Mutation » que vous trouverez sur le site du CD29 dans Documentations - Rubrique « Demande de Licences » et intitulé : Mutations CD29 et à établir en un seul exemplaire et à transmettre au CD29 en courrier ordinaire accompagné d'un chèque de 30.00€ si mutation interne ou 50.00€ si mutation externe. (une fois que le club quitté aura donné son accord et apposé son cachet) et d'une enveloppe timbrée.
- Les triptyques fédéraux demeurent encore valables pour ceux qui en détiennent. C'est le club quitté qui fournit le triptyque de mutation et garde le formulaire jaune, les feuillets blanc et rose sont expédiés au Comité pour validation par le joueur accompagné d'un chèque à l'ordre du CD29 Pétanque et d'une enveloppe timbrée.
- Le feuillet rose, une fois signé par le Comité est réexpédié au licencié qui le présente à son nouveau club.

Mutation externe : Tarif : 50,00€

**20.00€ pour la FFPJP,
20.00€ pour le Comité Départemental quitté,
10.00€ pour le Comité Régional**

- Cela concerne toutes les mutations des licenciés Seniors, Juniors et Cadets dernière année.
- Toutes les mutations externes après une ou plusieurs années sabbatiques sont payantes et quel que soit le motif.
- Sont à régler au Comité quitté ;
- Après accord du comité quitté le licencié est placé en mutation sur le fichier fédéral, même après plusieurs années sans licences.

La période normale de mutation s'étend toujours du 1^{er} au 31 Décembre chaque année. Mais il est possible de demander une mutation à tout moment de l'année, du moment où aucune licence n'a encore été établie pour l'année en cours et il n'est possible de demander qu'une seule mutation dans l'année.

Les mutations internes et externes pour les licenciés (vétérans - seniors - juniors - cadets dernière année) d'un club qui se met en sommeil (donc encore affilié, avec paiement de l'affiliation pour la saison 2025), sont payantes.

Les mutations internes au comité, suite à la non affiliation d'un club sont gratuites.

Les mutations externes au comité suite à la non affiliation d'un club sont payantes.

Si un licencié qui est suspendu un certain temps, sa situation dans le club d'origine est, elle aussi, suspendue. Cela veut dire que si celui-ci veut reprendre sa licence et qu'il en profite pour faire soit une mutation interne, soit une mutation externe, **la mutation est payante**. Il en va de même pour sa classification, s'il est « honneur », il reste « honneur ».

Il doit solliciter sa demande de mutation entre le 1^{er} Décembre et le 31 Décembre, s'il envisage reprendre une licence dans un autre club à la fin de la suspension au cours de l'année 2025.

Le tarif des mutations est fixe

Il ne peut en aucun cas être minoré ou majoré

=+==+==+==+==

**Obligation de remplir l'imprimé « Intention de Mutation »
pour toutes les mutations**

4. Budget prévisionnel 2025

Lucien L'HARIDON

	DÉPENSES	PREV. 2025	REAL. 15/11/2024
1	Arbitrage	3 000.00 €	2 586.04 €
2	Achats au Comité Régional Bretagne	100.00 €	79.00 €
3	Championnats de France	34 000.00 €	32 091.31 €
4	Championnats Départementaux	1 000.00 €	900.28 €
5	Charges Locatives, Assurances, Aménagt CD	18 500.00 €	17 721.69 €
6	Commissions Sportives	12 000.00 €	13 295.01 €
7	Congrès Départemental et Régional	3 500.00 €	6 329.00 €
8	Congrès National	2 500.00 €	2 142.11 €
9	Conseils Départementaux et Régionaux	1 200.00 €	732.06 €
10	Discipline	300.00 €	374.68 €
11	Divers (tenues CD et CHF, Flammes-Banderolle Comité)	8 500.00 €	6 188.94 €
12	EDF, Combustibles Chauffage	0.00 €	0.00 €
13	Fanions, Coupes, Médailles, Diplômes	4 000.00 €	3 592.11 €
14	FFPJP: Licences, Affiliations, Mutations	61 190.00 €	60 968.80 €
	Formation (Arbitres, Educateurs, etc)	3 000.00 €	63.00 €
15	Fourniture Bureau- Secrétariat	2 000.00 €	1 833.05 €
16	Achat de Mobilier, Matériel et Informatique	3 000.00 €	939.78 €
18	Frais financiers	180.00 €	183.62 €
19	Imprimerie	1 000.00 €	6 840.00 €
20	Comité Régional Bretagne - Championnats	5 000.00 €	4 912.58 €
21	Comité Régional Bretagne - Licences, Mutations	31 940.00 €	25 812.60 €
22	Poste - Téléphone - Internet	2 200.00 €	2 085.27 €
23	Cotisation CDOS	120.00 €	110.00 €
24	Relations Publiques - Représentation	200.00 €	0.00 €
25	Réunions CD + Frais Déplacement	6 800.00 €	5 208.94 €
26	Achats Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	3 000.00 €	3 748.20 €
27	Sport Adapté	400.00 €	800.00 €
	Fiches Comptables 2025	0.00 €	0.00 €
28	Forfaits CRC et CDC	0.00 €	200.00 €
		208 630.00 €	199 738.07 €
101	RECETTES	PREV. 2025	REAL. 15/11/2024
103	Affiliations	5 280.00 €	5 360.00 €
104	Calendrier - Publicités	500.00 €	5 080.00 €
105	FFPJP et CRB - Aides Championnats France	7 000.00 €	6 888.38 €
106	Remboursements Chpt de France	300.00 €	1 364.00 €
107	Congrès Départemental et Régional	1 100.00 €	3 644.20 €
109	Discipline	300.00 €	302.00 €
110	Intérêts bancaires	3 500.00 €	3 188.65 €
111	Licences	146 720.00 €	138 410.00 €
112	Mutations	11 450.00 €	11 030.00 €
113	Championnats (Redevances - mises)	12 580.00 €	13 452.20 €
114	Remboursements Frais Déplacement	500.00 €	1 032.90 €
117	Subventions du Conseil Régional	0.00 €	0.00 €
118	Subventions du Conseil Départemental	4 000.00 €	4 317.90 €
119	Commission Sportive	12 000.00 €	15 132.21 €
120	Subvention CDOS	0.00 €	0.00 €
121	Subvention ANS-DAN-FFPJP	0.00 €	0.00 €
122	Vente Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	3 000.00 €	6 420.02 €
123	Sport Adapté	400.00 €	800.00 €
	Fiches Comptables 2025	0.00 €	0.00 €
	Forfaits CRC et CDC	0.00 €	200.00 €
		208 630.00 €	216 622.46 €

Avez-vous des questions concernant ce budget prévisionnel ?

Aucune question sur le prévisionnel

S'il n'y a pas ou plus de questions je vous propose d'adopter ce budget par un vote à mains levées.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

5. Calendrier, attribution Championnats 2025– Congrès 2025 et 2026

Comme tous les ans je le répète, les championnats, ou phases finales ne sont attribuées qu'aux clubs ayant parmi leurs licenciés un arbitre depuis 2 ans, ou un arbitre formé au club depuis au moins un an et ayant répondu à la commission d'arbitrage sur leur situation pour la saison 2025, mais également ceux ayant déposé un dossier complet (personne table de marque, accord municipalité, implantation des terrains). Les championnats étant bien souvent jumelés et il est hors de question de les dissocier. Il nous faudra avoir la saison prochaine une réflexion sur les championnats triplettes les dissocier ou les garder ensemble (besoin de 100 terrains)

Les candidatures pour les compétitions non attribuées devront nous parvenir pour le :

5 décembre avec priorité aux clubs sans attribution, avec un dossier complet.

Congrès Départemental 2025	CHATEAUNEUF	15 Novembre
Congrès Départemental 2026	ST THEGONNEC	14 Novembre

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Championnat Départemental Tir de Précision SF & SM (*)	PLOUGASTEL	09 Février
Championnat Départemental Triplettes Promotion	FOUESNANT	22 Mars et 23 Mars
Championnat Départemental Doublettes Féminines	APPEL A CANDIDATURE	29 Mars et 30 Mars
Championnat Départemental Individuel Masculin		30 Mars
Championnat Départemental Doublettes Mixtes	PORTSALL	05 Avril et 06 Avril
Championnat Départemental Doublettes Jeunes		06/04/
Championnat Départemental Tir de Précision Jun F & M (*)	PLOUNEVENTER	12 Avril
Championnat Départemental Triplettes Jeunes M C J		13 Avril
Championnat Départemental Triplettes Vétérans	QUIMPERLE	16 Avril et 17 Avril
Championnat Départemental Triplettes Masc & Féminin	GULERS à confirmer.	03 Mai & 04 Mai
Championnat Départemental Triplettes Mixtes	PLOUNEOUR MENEZ	10 Mai et 11 Mai
Championnat Départemental Individuel Jeunes		11 Mai
Championnat Départemental Doublettes Masculins	LESNEVEN	17 Mai & 18 Mai
Championnat Départemental Individuel Féminine		18 Mai
Championnat Départemental Doublettes Mixage	ST THEGONNEC	22 Juin

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Journée Promotion Féminines		
Challenge de l'Amitié	DOURIC AR ZIN	15 Juin
Finale CDC1 Vétérans	PLOUARZEL	24 Juin
1/2 et Finale Coupe du Finistère	LANDIVISIAU	21 Septembre
1/2 et Finale Trophée Vétérans (60 ans et plus)	PLOUGASTEL	14 Octobre
1/2 et Finale Trophée annexe Vétérans (60 ans et plus)	PC LEONARD	21 Octobre
1/2 et Finale CDC D1	GOUESNOU	02 Novembre
1/2 et Finale CDC Féminin		02 Novembre

8. Remise des récompenses Sportives

Récompenses Sportives 2024

Classement Seniors :

ORVOEN Mickaël TREMEVEN
FURLAN Martial TREMEVEN

Classement Féminines tous concours :

LESPAGNOL Virginie KERHORRE PETANQUE

Classement Féminines concours Féminin

RAULT Nathalie QUIMPERLE

Classement Juniors tous concours :

MOUCHOULI Valentin

Classement Juniors concours Juniors

EMILY Titouan PLOUNEVENTER

Classement Cadets tous concours :

FICHOU Timéo QUIMPERLE
HYVON Nolan QUIMPERLE

Classement Minimesconcours

DELTA Tymeo LANDIVISIAU
BORGNE Leelou LE FOLGOET

Classements des Sociétés par secteur

Secteur 1 :KEHORRE PETANQUE

Secteur 2 :PLOUIGNEAU

Secteur 3 :CLEDER

Secteur 4 :DOUARNENEZ TREBOUL

Secteur 5 :QUIMPERLE

CDC 1 Vétérans COUPES ET FANIONS

1^{er}LANDERNEAU
2^{ème} QUIMPERLE

CDC Benjamins / Minimes

1^{er}Entente Haut Léon 1
2^{ème} LANDERNEAU / LANDIVISIAU

CDC Cadets

1^{er} QUIMPERLE

2^{ème} Entente Haut Leon 1

CDC Juniors

1^{er}KERHORRE PETANQUE
2^{ème}Entente Haut Léon 1

Coupe du Finistère Coupes

1^{er}LANDERNEAU

2^{ème}LE FAOU HANVEC

3^{ème}CLEDER

4^{ème}PLOUGASNOU

9. Remise des Récompenses Dirigeants.

Diplôme honneur Départemental (remise par les responsables de secteur)

Pour le secteur 1

AIME Anne Marie BOHARS

POLARD Sébastien BOHARS

Pour le secteur 2

LEMETAYER Gérard ST MARTINOISE

QUEMENER Michel HUELGOAT

KERVARREC Martine PLOURIN MORLAIX

Diplôme Honneur FFPJP

BOUDET Marc PEN AR CREACH

DELEN Denis LE POHER CARHAIX

EMILY Kévin PLOUNEVENTER

FLOCH Désiré FOUESNANT

LAMBERT Serge LE POHER CARHAIX

LE BOT Laurence GOUESNOU ET Secteur 1

LE MAY Sabine QUIMPERLE

LE RU Vincent LE FAOU HANVEC

POCHET Guy GOUESNOU

RANVIER Gilles LOCMARIA

Médaille de Bronze avec diplôme

CASTEL Joseph PLABENNEC Et Arbitre Régional

KEREBEL Joël GUILERS et Arbitre Départemental

LOZACH David ST RENAN

PARC Nadine LESNEVEN et Secteur 3

TARTU Anne ST RENAN

Médaille d'argent avec diplôme

CHRISTIEN Réjane TREMEVEN

DOLOU Rémy ST FREGANT

EMILY Jean Marc PLOUNEVENTER

POCHON Pierre GOUESNOU

MORRY Jean Yves ST FREGANT

Médaille d'Or avec diplôme

KERBOUL Jean Claude PORTSALL

LARREUR Yvon GOUESNOU et arbitre National

LAURANS Jean Pierre PLOUDANIEL et arbitre Départemental

TREPOS Joël DOUARNENEZ TREBOUL

Il me reste un trophée à remettre à deux personnes synonyme de leur investissement pour la pétanque et au sein du comité.

Merci d'applaudir Patrice et Corinne NEDELEC

Questions diverses (posées par courrier avant le 05/11/2024).

Lorsque vous posez vos questions il serait bien que l'on sache qui nous la pose et non pas recevoir des courriers sans signature

Secteur 1

Le club de Ploudalmézeau souhaiterait organiser un championnat de France sur son site de Kéribin. Nous avons le soutien inconditionnel de la municipalité en la personne de Marguerite Lamour, Maire de la commune, Monsieur Talarmin André, Président de la communauté de commune du « Pays d'Iroise Communauté » et également de Monsieur Le Bot Michel, Président de la fédération française de la pétanque et jeu provençal.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons organisé un National en juin dernier et que nos structures ont pu accueillir 380 équipes, tout cela dans une organisation plus que satisfaisante à la lecture du rapport d'évaluation du délégué mandaté par la fédération.

Un championnat de France est limité à 128 équipes.

La question est la suivante : Le comité départemental du Finistère souhaite-t-il organiser un championnat de France dans les 4 années du nouveau mandat ?

Réponse : *Concernant une nouvelle candidature à un championnat de France et comme j'ai répondu sur le compte rendu du conseil départemental, je ne vais pas seul engager le comité directeur du CD 29 sur un tel projet, la décision sera prise lors d'une prochaine réunion du nouveau comité directeur, vous serez informé en temps utile.*

Les championnats sont limités à 128 équipes mais plusieurs sont doublés triplètes, doublettes et tête à tête masculin et Féminin.

Secteur 3

KERLOUAN

1)Le championnat de secteur se déroule sur 9 journées réunissant les équipes dans chaque club à tour de rôle. Si cela a des avantages car il met les clubs à égalité en termes d'attraction en permettant à chacun de découvrir les installations des autres et de rapprocher les gens. Elle a également des inconvénients :

-Avoir des couts de déplacements plus élevés

-Être dans l'impossibilité de décaler le jour du concours au lundi ou mercredi car il faut l'accord des 9 clubs

-Avoir plus de facilités de joueur à l'intérieur dans les structures existantes

-Nous demandons au comité départemental de peser le pour et le contre

LA VAILLANTE ST FREGANT /KERNOUES

Même question

Réponse : *Je pense que vous confondez championnat par équipes et championnat de secteur.*

Rassurez-vous nous savons peser le pour et le contre, si la formule actuelle peut avoir des inconvénients annoncés plus haut elle a aussi des avantages :

Moins d'occupation de salle

Demande d'ouverture de buvette

Traçage des terrains pour ceux qui ne dispose de terrains en permanence Les déplacement en vétérans reste géographique

Concernant la formule du championnat le calendrier des poules est déjà bien avancé en se basant sur les participations 2024 si changement il doit avoir lieu pas avant la saison 2026

2) Fiche d'inscription

Il est demandé aux clubs de préciser nos intentions pour les coupes et le trophée départemental avant le 5 novembre de l'année N-1. Cela nous semble tôt. Est-il possible de décaler cette date après le renouvellement des inscriptions ?

Réponse : *Pour cette année il est trop tard , nous étudierons cette question pour la saison prochaine*

3) Statuts types clubs : Article 4 que sa durée est illimitée. Je propose de rajouter « il devra être signé par le président et le secrétaire à chaque changement de bureau.

Réponse : *Pas la peine de le préciser il doit impérativement être signé par le président et le secrétaire et être déclaré à la préfecture ou sous-préfecture et copie au CD 29*

Club de PLOUDANIEL

1) Au niveau du CD 29, les équipes doivent être homogènes jusqu'au 31 mai ; hors championnats, dans certains départements, les équipes peuvent être hétérogènes toute l'année. Est-il envisageable de faire évoluer cette règle ?

Réponse : *Comme en 2014 à ST RENAN ce n'était pas une décision du CD 29 mais des clubs, j'espère que le vote d'aujourd'hui vous satisfait*

2) Concernant les jeunes une date apparaît au calendrier le dimanche 16 mars pour les championnats par équipes CDC jeunes. Est-il possible qu'une 2^{ème} date soit fixée et fixe ? Il en va de notre crédibilité auprès des parents

Réponse : *Une deuxième date est prévue nous verrons cela dès la mise en place de la commission jeunes 16 mars et 29 juin*

Question de Carhaix – Le poher

Les calendriers en format papier qui existaient jusqu'en 2024 étaient financés par les publicités (encarts 1/2 page à 60€ et page entière à 90€). Le coût de l'imprimeur était d'environ 5.000 €

Dans le mail du 17/10 pour la préparation du congrès, il est mis que ce calendrier ne sera pas établi en 2025, mais que néanmoins les clubs devront obligatoirement verser une insertion publicitaire de 60 € qui sera diffusée sur le site internet du comité. Quel est le coût de cette insertion sur le site internet ? Ce sera difficile à expliquer aux annonceurs !!

Ne serait-ce pas plutôt une augmentation déguisée du prix des licences supportée par les clubs ? Car l'économie de l'imprimeur et le versement des 60€ pour les 67 clubs (4020€), cela revient à une augmentation de près de 2 € du coût de la licence, en plus des 2 € augmentation officielle de 2025 (pour la région). En 2026 une augmentation est prévue pour la FFPJP !

Réponse : *Effectivement le calendrier papier ne sera pas reconduit, car depuis le covid et l'augmentation du coût de la vie les redevances publicitaires ne couvraient pas l'impression du calendrier.*

La demande de 60.00€ par les 66 clubs (soit 3960,00€) n'est absolument pas une augmentation de licence déguisée, cela nous permettra de couvrir les frais avec notre prestataire du site (Hébergement, maintenance sauvegarde, assurance, mise en place publicité, paramétrage résultats en directs,...)

Lorsque nous demanderons une augmentation du tarif des licences nous l'indiquerons clairement et en avance.

Concernant la FFPJP une augmentation serait proposée fin2025 avoir pour une mise en application saison 2027.

Question d'Ergué Gabéric

Pourquoi les arbitres ne peuvent-ils pas arbitrer dans leur club lors des concours départementaux officiels alors que pour les CDC, Coupe de France, secteurs cela ne pose pas de soucis?

Réponse :*Règlementairement rien ne l'interdit, mais nous ne voulons pas voir l'arbitre tenir la table de servir à la buvette ou cuire des grillades.*

Les calendriers seront réalisés sous une dizaine de jours par l'intermédiaire des secteurs ce délai étant très court nous mettrons ce changement en application pour la saison 2026.

Demande de changement de secteur

Pour la saison 2024 les deux secteurs 4 & 5 ayant sensiblement le même nombre de licenciés nous acceptons la demande club d'ERGUE en comptant sur eux pour participer régulièrement aux compétitions du secteur 4

Question de Quimperlé

J'ai été questionnée sur les concours vétérans officiels. Tout le monde se rend compte qu'ils sont peu suivis.

La remarque/question qui nous a été posée est : "ça commence trop tard (jamais à l'heure) et ça finit trop tard. Pourquoi on ne fait pas des concours en 4 parties au temps ?

Est-ce que c'est le comité qui décide que les concours sont en 4 parties à 13 points ?

Réponse :*Pour la participation dans les compétitions vétérans le CD 29 ne peut pas grand-chose, c'est aux clubs de motiver leurs licenciés d'y participer.*

Le choix du concours appartient aux clubs lors de l'élaboration du calendrier (A/B ou 4 parties) libre à vous, le respect des horaires également

Question de Bannalec

Les verres en plastiques lavables sont- ils autorisés dans les buvettes des concours.

Réponse :*Oui bien sûr il sont prévus pour cette utilisation*

Questions posés dans la salle.

- **Si un club est dissous, les mutations internes sont gratuites mais est-ce le cas aussi des mutations externes ?**

Réponse : Les mutations externes sont payantes comme toute mutation externe.

- **Serait-il possible que pour le championnat par équipe vétérans qu'il y ait 2 voire 3 équipes d'un même club en D2 ?**

Réponse : si on le fait pour le championnat vétérans, il faudrait le faire pour tous les championnats par équipe. Cela pourra être étudié par la future commission sportive.

- **Pour les qualifications au tir de précision, un joueur qui a demandé une mutation doit-il faire la qualification dans son ancien club ou dans le nouveau ?**

Réponse : le joueur qui va muter passe la qualification dans son club actuel. S'il est qualifié, il jouera les phases suivantes sous les couleurs de son nouveau club. Son ancien club pourra alors qualifier le joueur suivant sur sa liste. Le nouveau club aura un qualifié de plus.

François RAZIL, responsable de l'école de pétanque labellisée de Ploudaniel : je voudrais faire part de quelques éléments de réflexion.

Cela fait plusieurs années que nous nous faisons « prendre » nos jeunes par racolage, par chantage ou par arguments financiers.

Si les clubs veulent avoir des jeunes, qu'ils s'engagent dans une labellisation et qu'ils aillent dans les écoles et collèges les chercher pour les former mais c'est tellement plus facile de « piller » un club formateur !

Le Centre Régional d'Entraînement se doit d'être un outil performant : les regroupements réguliers des meilleurs jeunes permettent de dégager une élite: il ne doit pas devenir une cellule de recrutement pour les clubs !

Enfin, je rappelle qu'il faut avoir 4 équipes par catégorie pour que le championnat par équipes CDC-J puisse se tenir : attention à ce qui se passe actuellement n'aille à l'encontre de ce championnat par équipes !

Merci de m'avoir écouté. Je n'attends aucune réponse !!

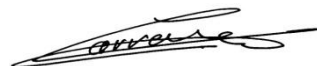
Pas d'autres questions ou remarques je clôture donc ce congrès, bon retour à tous, et à l'année prochaine à CHATEAUNEUF DU FAOU.

NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce congrès départemental.

Le Secrétaire Général :
Gaël PARC



Le Président :
Joël LARREUR



Pièces jointes :

- Guide du club de pétanque.
- Rassemblements vétérans 2025.
- Logos FFPJP/CRB/CD.29.